

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, RUE DU CHATEAU-D'EAU, PARIS-10^e

TÉL. : NOR 49-26

TOUJOURS EN AVANT

PAR LE D^r DANOWSKI

Si le mot énergie traduit un travail intense et prolongé, alors ce terme pourrait s'appliquer à l'activité déployée par notre Union.

Cette activité a pris une telle extension depuis un certain temps qu'elle a nécessité non seulement le renforcement des commissions existantes mais encore d'en créer d'autres. Ces commissions qui se sont mis au travail dès le début de l'année ont déjà enregistré des succès.

La commission sociale, qui s'occupe particulièrement des camarades malades, hospitalisés ou de ceux qui ont, pour diverses raisons, besoin d'un réconfort matériel ou moral, tient ses réunions d'une façon régulière et fait fonctionner une permanence hebdomadaire au siège de notre organisation. De nombreuses lettres de reconnaissance sont un témoignage éclatant de l'utilité de son travail.

La commission chargée de veiller à ce que le nombre de nos adhérents ne cesse de monter s'est attelée à sa tâche et déjà des résultats positifs sont atteints. Rien que pour le mois de janvier la somme encaissée pour les cotisations s'élevait à 425.000 anciens francs, somme qui n'a jamais encore été atteinte dans le passé, et quinze anciens combattants juifs sont venus donner leur adhésion pendant la même période.

Inutile d'insister sur l'effort fourni par la commission chargée d'obtenir l'indemnisation en faveur des anciens prisonniers de guerre juifs qui ont subi des persécutions dans les stalags. Les résultats obtenus sont appréciés par tous.

Rappelons à cette occasion notre service des dossiers des victimes du nazisme et la satisfaction des centaines de camarades et amis, ayant obtenu les indemnités par notre intermédiaire, ils ont traduit

leur reconnaissance par des dons et des remerciements.

Une commission qui est particulièrement active est celle qui prépare la grande excursion pour Israël. Déjà des dizaines de camarades ont retenu leurs places. Cette commission s'occupe aussi de la préparation de la cérémonie qui aura lieu, à l'occasion de ce voyage, dans la forêt du martyr près de Jérusalem, au cours de laquelle sera inauguré la plaque commémorative de notre Union. Tout est fait afin que cette manifestation revête un éclat particulier.

Rappelons qu'un pèlerinage est envisagé pour Auschwitz, sur les lieux même où des millions de nôtres ont été sauvagement assassinés par les nazis.

Si la commission des décorations sommeillait quelque peu, félicitons-nous de la reprise de son activité et des premiers résultats obtenus.

Il faut souligner, parlant des commissions, de l'intense activité de la « Mutuelle » et de ses réalisations.

Notre assemblée générale a estimé que d'immenses possibilités existaient pour notre organisation, vu sa popularité et son prestige sans cesse croissant, en vue de créer une œuvre sociale importante. Fidèle aux souhaits de cette assemblée, une commission étudie depuis quelques semaines les possibilités et les conditions de réaliser une telle œuvre.

Un domaine nouveau est abordé. c'est celui d'une activité culturelle. Et voici qu'une première soirée artistique yiddish se prépare pour le dimanche 19 mars prochain, et d'avance nous sommes certains de son succès.

Une commission travaille déjà pour lancer notre tombola annuelle qui sera encore plus intéressante que les précédentes.

En passant en revue quelques-uns des aspects de nos préoccupa-

tions on peut se faire une image de l'élan pris par notre Union depuis quelques années. Si nous continuons de marcher toujours de l'avant c'est surtout grâce à l'attachement de nos membres à leur organisation, à la fraternité et la camaraderie sincère qui règnent parmi nos adhérents et qui justifient pleinement le mot : « Unis comme au front ».

Les Cadres des Associations des A.C. de la Seine décident d'agir pour la défense des droits des Anciens Combattants et victimes du nazisme

Répondant à l'appel de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine, les cadres des Associations d'Anciens Combattants de Paris et de sa banlieue sont venus nombreux, le 25 février dernier, à la Salle Saulnier.

Notre camarade Jean Volvey, président de l'U.D., entouré des membres du Bureau, ouvrit la séance.

« Cette réunion d'information des Cadres de l'Union départementale de l'U.F.A.C. de la Seine, dit-il, organisée en exécution d'une décision du Bureau de l'U.F.A.C. est placée sous le signe de l'objectivité la plus absolue.

Dans le cahier que nous avons cru devoir éditer afin que nos militants aient bien les éléments essentiels d'une action tendant, d'une part au respect des droits acquis et, d'autre part, à l'amélioration du sort des anciens Combattants et Victimes de toutes les guerres, nous nous sommes bornés à rappeler les points les plus importants de ce que nos Anciens, ceux de 1789 auraient appelé le Cahier des doléances des serveurs de la Patrie, et que nous intitulerons plus sim-

plement : la défense de notre chartre dont l'article premier est ainsi intitulé : « La République reconnaissante à l'égard de Ceux ayant assuré le salut de la Patrie, proclame et détermine... »

Ces quelques mots devraient être toujours présents à l'esprit du législateur et des administrations chargées d'assurer l'application des lois, de les interpréter sans les déformer.

Nous avons été ainsi amenés à rédiger ce rappel dans le but d'en appeler à l'opinion publique. Il faut que chacun sache bien que rien ne nous est plus désagréable que d'apparaître devant l'opinion publique en éternels mécontents. Nous fûmes, jadis, aux heures du péril, les enfants chéris de la Nation. Nous n'en avons pas profité pour demander une situation privilégiée dans la Nation. Nous avons conscience d'avoir fait notre devoir, tout notre devoir. Cela nous suffisait. Nous ne demandons que de ce que nous représentons dans le respect de nos droits plus de justice, et plus de compréhension la Nation, dans le Monde entier qui nous considère comme les té-

nants de la défense de la liberté et du respect de la dignité humaine.

Après avoir énuméré l'essentiel des revendications des Anciens Combattants, J. Volvey parle tout particulièrement de la retraite du Combattant et conclut en réclamant l'abrogation pure et simple de l'art. 21 de l'ordonnance de décembre 1958 portant loi des Finances.

M. Compiègne parle surtout de l'injustice flagrante lésant gravement les titulaires des pensions dites « petites ».

« Le Gouvernement, par la voie de la Radio et de certains journaux, exploite l'augmentation du point indiciaire des pensions, augmentation prévue par application de la loi sur le rapport constant, pour tenter d'accréditer, dans l'opinion publique, que les anciens Combattants et les Victimes de guerre sont autant de catégories de privilégiés et que leurs réclamations sont mal fondées et démagogiques. »

Chiffres en main, l'orateur réfute ces arguments et il ajoute :

« Nous ne demandons que notre dû sans plus. Nous avons donné notre temps, notre jeunesse et aussi notre sang sans aucun calcul, sans attendre la moindre promesse. Nous voulons que l'esprit de justice triomphe, que la loi, son esprit, soient respectés. »

Compiègne parle encore de la dévalorisation de l'ensemble des pensions des invalides, des veuves et, après avoir donné des indications de ce que nous apporte le budget de 1961 (rien n'est prévu en faveur des pensionnés de 10 à 95 %), il conclut en ces termes :

« Nous disons et répétons avec tous nos camarades que notre force réside dans notre union, dans notre volonté de défendre notre chartre, dans notre souci constant de poursuivre la réalisation des mesures de justice qui s'imposent et dont, la plupart, ont fait l'objet de promesses nombreuses, mais jamais tenues. »

Engel parle des Combattants de la guerre 1939-45. Il souligne que les milieux gouvernementaux essaient de diviser les deux générations du feu et veulent « coxer les anciens captifs à ceux qui furent leurs libérateurs ».

(Suite en page 3.)

Comment on arrange l'Histoire

LES ERREURS de PETAIN, de VALLAT et de... ROBERT ARON

Robert Aron est un auteur dont l'audience dépasse notre communauté : c'est l'écrivain le plus apprécié dans les milieux de la collaboration parce

l'eau qu'il apporte à leur moulin, pour trouble qu'il l'ait rendue, est de source juive. Que Robert Aron écrive pour cet important public que compose

l'extrême droite, des maurrassiens d'Aspects de la France aux hitlériens de Rivarol, c'est son droit. Ce ne l'est plus de trahir et ses coreligionnaires et la Résistance, ce dont il vient de donner une nouvelle preuve en publiant dans le mensuel illustré *Le monde et la vie* (février 1961) un article de sept pages au titre accrocheur : « Le Maréchal Pétain et la question juive ». Il serait vain de chercher parmi les ouvrages provichystes une plus généreuse apologie du vieux chef de l'Etat français et de la collaboration.

Tous les témoignages concurrent, écrit-il, pour montrer qu'il (Pétain) ne prononça jamais publiquement un mot d'approbation aux mesures antisémites, qu'il n'aborda jamais publiquement la question juive, et qu'il n'a jamais manifesté son accord avec les lois antisémites.

Mais quand donc a-t-il prononcé publiquement sa désapprobation ? Quand donc a-t-il publiquement manifesté son désaccord avec les lois antisémites ? Et depuis quand faut-il interpréter qu'en France une signature apposée publiquement au bas de toutes les lois antisémites est une manifestation de désaccord ?

Ainsi, Robert Aron ne sait pas que Pétain dénationalisait les Juifs d'Algérie en s'esclafant : *Laissez-moi rire avec le décret-Crémieux !* Il ne sait pas qu'après cet accès d'hilarité, Pétain a publié sous sa signature, dans le *Journal Officiel* — le plus publiquement qu'il se peut — des dizaines de lois mettant les Juifs français et étrangers au ban de la nation, les condamnant à la misère, à la ruine, à la mort ; qu'au Conseil des ministres, qui discutait du statut des Juifs Pétain se montrait le plus sévère, exigeant leur éviction totale des administrations ; qu'il fait état auprès des Hautes Autorités Allemandes des justes mesures prises contre les Israélites ; qu'il faisait demander auprès du Vatican jusqu'à quel degré l'Eglise tolérât qu'il persécute les Juifs ; que les appels, implorations, protestations que lui adressaient les mères françaises, les anciens combattants français, les prêtres, les pasteurs n'obtenaient que le silence ou des réponses d'atoures ; aux dirigeants protestants, les événements étaient regrettables et aussi inévitables, au mémorandum du pasteur Boegner, il ne répondit pas.

(Suite en page 2.)

Droits des P.G. juifs victimes du nazisme

Nos camarades, anciens prisonniers de guerre, savent que notre Union a pu obtenir l'indemnisation pour certaines catégories d'entr'eux qui ont subi au cours de la captivité des persécutions raciales.

En effet, les autorités allemandes ont déjà accepté l'indemnisation pour privation de liberté aux prisonniers de guerre juifs qui, en raison de leur origine, n'ont pu être libérés avec leurs camarades rapatriables (pères de famille nombreuse, malades, infirmes, médecins, etc.).

D'autres catégories sont à présent admises à faire valoir leur droit à une pension d'invalidité si le mauvais état de santé de l'ancien captif est consécutif aux persécutions raciales subies derrière les barbelés.

Nous tenons toutefois à préciser que dans tous les cas il s'agit uniquement des P.G. qui n'étaient pas citoyens français à l'époque et de ceux qui ont enregistré leur demande avant le 31 mars 1958.

Des renseignements à ce sujet sont donnés au bureau de notre Union, 58, rue du Château-d'Eau, tous les jours sauf le samedi, de 15 h. à 18 h.

Voyez en page 2

NOTRE VOYAGE en ISRAEL

Comment on arrange l'Histoire

LYON

Une Assemblée Générale pas comme les autres

(Suite de la page 1.)
 Robert Aron ne sait pas que ces mêmes lois antisémites étaient promulguées par Pétain cinq jours avant qu'il aille à Montoire serrer la main de Hitler toute dégoutante de sang juif et qu'à son retour il proclama : *J'entre dans la voie de la collaboration*, poussant ainsi les Français à collaborer à l'antisémitisme en s'alignant sur l'occupant hitlérien, et qu'en ajoutant : *C'est moi seul que l'Histoire jugera*, il prenait l'entière responsabilité de tous les actes du régime de Vichy, qui était un défi à l'humanité, qui entendait bien profiter de son pouvoir pour éliminer toute influence juive.

Robert Aron ne sait pas qu'au Conseil des ministres, le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, avait souscrit à la déportation pour commencer, de tous les Juifs apatrides des zones occupées et non occupées, cependant que son intendant de police, Bousquet, acceptait l'inspection préalable du cheptel juif (Judenmaterial) par un délégué allemand ; qu'il s'agissait d'une action permanente dont la phase finale comprendra également l'intervention du maréchal, les Juifs de nationalité française ne devaient pour le moment pas être arrêtés... et à condition que les propositions émanant de Pellepoix ; qu'ainsi par exemple, des trains de quatre mille enfants juifs étaient livrés aux crématoires d'Auschwitz via Drancy. A coup sûr, Robert Aron ne sait rien de tout cela, sinon il nous montrerait pas la photo où sur une page entière Pétain, en bon grand-père, s'amuse avec des enfants aryens.

Pas plus qu'il ne sait qu'en août 1942, huit cents Juifs du camp de Venissieux (Lyon) étaient dirigés par le commissaire divisionnaire Cussonac vers la même destination ; qu'au moment même du départ, rapporte l'abbé Glasberg, les anciens engagés volontaires qui se trouvaient dans les wagons à bestiaux... me tendirent leur livret militaire en me disant : « Rendez à la France ce qu'elle nous a donné. » Le préfet délégué de Lyon, présent à cette opération et entendant les cris des femmes qu'on séparait de leurs enfants, me dit : « C'est abominable ce que nous faisons ! » Je lui ai répondu : « Et pourtant vous le faites ! » Alors il me répondit : « IL FAUT OBEIR AU MARECHAL ! »

Tel maître tel Vallat. L'apologie de l'homme de cette sentine que fut le Commissariat Général aux Persécutions Juives — celui qui ripostait à Danneker : *Je suis un plus vieux antisémite que vous* — avec quelle délicatesse Robert Aron le manipule, l'exécuse, vante son antisémitisme vieille France, de bon aloi, qui n'est qu'une erreur et non un crime, énumère toute la gratitude que lui doivent les Juifs dont il respecte les personnes et les biens. Il est de ces hommes qui, à Vichy, permettent de mieux saisir ce qu'est un antisémite de tradition française... logique, cohérent et malgré ses erreurs de base dont les conséquences seront graves, commande une certaine estime (!!!)...

Estime au persécuteur qui assure Abetz et Stulpnagel de son esprit de collaboration le plus loyal, qui exige qu'on tienne la bride serrée aux Juifs de la zone libre ; qui déclare à l'adjoint du Militärbefehlshaber : *Le gouvernement du Maréchal Pétain est parfaitement averti des responsabilités de l'élément juif dans les malheurs de la France et qu'il a préparé d'abord un texte législatif qui pourchasse la fortune anonyme et vagabonde d'Israël* ; qui excite la Légion : *Il était temps de mettre fin au danger mortel que constituait l'abcès juif*... qui ordonne une surveillance plus rigoureuse des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande d'où se sont évadés des anciens combattants volontaires juifs ; qui crée la police antijuive et la rattache à la police d'Etat ; qui écrit à Darlan : *Sans doute trouvera-t-on des prêtres et des pasteurs (et des Excellences et des Eminences, N.D.L.R.) pour estimer que nous persécutons les Juifs. Je les connais à l'avance : ce sont ceux qui, par dévergondage d'esprit, sont gaullistes aujourd'hui comme ils étaient antimunichois et bellucistes hier. Je n'ai pas à m'attarder à leur opinion, mais simplement à m'étonner qu'ils puissent encore la faire valoir.*

Et voici, enfin, pour nous, les combattants, qui jouissons d'une sollicitude telle de la part de Vallat qu'elle émeut Robert Aron : *Lorsqu'il aperçoit un ancien combattant de 1914-18 portant la rosette de la Légion d'honneur et la croix de guerre, il va à lui, lui prend le bras et l'emmène dans son bureau, en multipliant les protestations d'amitié et les promesses de pro-*

tection... Or, une délégation d'anciens combattants juifs, conduite par le général Boris et le commandant Jacques Meyer, conseiller d'Etat, avec M. M. Kaplan et Georges Wormser, aujourd'hui grand rabbin de France et président du Consistoire, qui totalisait 25 blessures, 5 engagements volontaires, 56 citations, 2 médailles militaires, 18 Légion d'honneur... était venu demander que le titre d'ancien combattant ne soit pas considéré comme service exceptionnel, les combattants juifs n'ayant fait que défendre leur pays comme tous les Français ; que la délégation signalait également les ca'omnies officielles déversées sur l'ensemble des Juifs de France dont elle n'entendait pas être séparée : « Je n'ai rien à vous répondre » dit sèchement le commissaire en la reconduisant. Il recommande au ministre de la guerre de ne déléguer qu'avec une extrême prudence les homologations des citations de guerre obtenues par des combattants juifs, ce qui leur permettrait d'échapper à certaines conséquences du statut des Juifs, et s'attire la singulière réplique des services de la guerre : *La commission est dans l'obligation morale absolue d'apporter dans ses jugements une impartialité totale à l'exclusion de toute considération sociale ou confessionnelle.*

Si Robert Aron ignore tout cela, qui est le rudiment de l'histoire de la persécution du régime de Vichy contre les Juifs que se mêle-t-il de l'écrire ; s'il le sait, que veut dire cette falsification ? Que signifient tous ces mensonges par omission ? Et plus généralement pourquoi cette improbité intellectuelle qui marque tous ses ouvrages sur cette période ? Quel gage entend-il fournir à la collaboration qui fait grand bruit de la caution juive qu'on lui apporte gratuitement ? Les anciens combattants juifs protestent avec indignation ; ils ne sont pas les seuls, la Résistance est saisie, ils savent aussi la grande émotion que ces faits ont soulevé parmi les dirigeants de la communauté ; ils en espèrent un désaveu public, une totale désolidarisation. L'honneur juif est engagé, il s'agit d'une grave insulte à la mémoire de nos camarades, de tous les assassinés en France ou livrés par Vichy. Un grand écrivain français a marqué son mépris pour la victime qui encense son bourreau. Pour nous, nous gardons dans nos cœurs l'écho des paroles du commissaire Cussonac, et nous crions : *C'est abominable, ce que vous faites, Robert Aron ! Pas ça, de par vous !*

La Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs.

BIENTOT LE PROCES EICHMANN

A l'occasion de la prochaine ouverture du procès Eichmann, bourreau du peuple juif, tous les rescapés des camps, tous les anciens combattants restent vigilants et attendent, non seulement le châtiement que mérite ce monstre, mais encore que soit mis au banc des accusés tous ses complices qui sont encore libres.

Nous publions ici l'essentiel d'un article paru dans « Le Patriote Résistant » du mois de mars :

De « courant 1960 » en « début 61 », de 6 mars en 15 mars et de 15 mars en 11 avril, le procès Eichmann est sans cesse annoncé et remis. Ces atermoiements font suite aux démarches réitérées du défenseur attribué à Eichmann : l'avocat allemand Servatius qui, homme de paille notoire des milieux financiers « et nazis », présente ses consistantes notes de frais à la fois au gouvernement d'Israël et au ministère des Affaires étrangères de Bonn. De Dr Servatius ne s'embarrasse pas des moyens. Il va jusqu'à poser de véritables ultimatums à la justice israélienne. Il exige des entrevues en tête à tête avec son client, ce qui n'était pas permis aux défenseurs des ac-

cusés du procès de Nuremberg. Il obtient pour le monstre aux six millions de crimes une juridiction spéciale.

Il est vrai que l'agitation de l'avocat allemand se comprend : « Eichmann parlera-t-il ? Mettra-t-il en cause ses anciens complices et particulièrement celui qui est aujourd'hui, avec le chancelier Adenauer et le ministre de la Défense, Strauss, l'un des trois « hommes forts » du gouvernement de l'Allemagne Occidentale : le Secrétaire d'Etat Globke ?

Telle est la question que l'on se pose avec anxiété dans les sphères dirigeantes de Bonn. Et l'on devine avec quelle satisfaction, M. Wechtenbruch, l'assistant de Servatius, se croyait en mesure d'annoncer, le 7 février, que Eichmann ne répondrait pas aux questions concernant Globke.

Après avoir ressenti les premiers symptômes de la « maladie » qui a contraint, l'an passé, l'auteur des massacres de Lvov, devenu « ministre des réfugiés » de la R.F.A. à démissionner, Globke a estimé le moment propice pour tenter la contre-attaque : l'ancien bourreau d'Athènes, Merten, ayant affirmé que l'actuel conseiller

tants juifs et des victimes du nazisme, démocratiquement définie par les assemblées régulières.

Eh bien, non, il ne peut y avoir à Lyon deux organisations poursuivant les mêmes buts. Ce fut l'avis général, et si certains de nos camarades se sont refusés à une prise de contact avec la seconde organisation, la majorité a manifesté le désir de chercher, avec elle, un terrain d'entente. La discussion, fort intéressante, a donné un résultat immédiat : une commission de contact a été formée, qui doit essayer de résoudre ce problème.

Y a-t-il une meilleure preuve de notre activité ? de notre vitalité ?

Au cours de nos quinze années d'existence, nous avons vu beaucoup d'organisations se créer et disparaître et nous constatons avec satisfaction combien la vie même de notre organisation tient de place dans le cœur des Juifs de Lyon. Nos camarades ne se contentent pas de payer leur cotisation et de suivre plus ou moins mollement les publications de nos activités sur le plan local et régional pour atteindre le but que nous nous sommes fixé : le même que celui de toutes les organisations d'anciens combattants juifs de France, mais gardent cet esprit de combat qu'il faut trouver chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.

Dorénavant, nous tiendrons nos camarades de la France entière au courant de notre activité lyonnaise et nous exprimons à cette occasion le souhait de pouvoir organiser au long de l'année, des rencontres avec d'autres groupes locaux de notre Union.

James HARLAM
Dr. PRAGER

DIMANCHE 12 MARS
à 10 h. du matin
Assemblée Générale à
NANCY

Nos camarades de Nancy vont se réunir en Assemblée Générale, dimanche prochain, à 10 heures, 55, rue des Ponts.

A l'ordre du jour figurent de nombreuses questions concernant la défense des droits des anciens combattants ainsi que l'élection d'un nouveau comité.

Notre président, le Dr. Danowski, ainsi que le secrétaire, Schuster, assisteront à cette assemblée.

VOYAGES-CROISIÈRES EN ISRAËL

pour les prochaines vacances d'été

I

Par le bateau français S/S PHOCEE
de la Compagnie Française de Navigation
DEPART DE MARSEILLE LE 25 JUILLET 1961
ARRIVEE A HAIFA LE 30 JUILLET 1961

Prix du passage MARSEILLE-HAIFA-MARSEILLE
ou MARSEILLE-HAIFA-VENISE

à partir de 360 NF
plus taxes d'embarquement.

II

Par le bateau israélien S/S THEODOR HERZI.

Paquebot de grand luxe de la Compagnie Israélienne de Navigation
ZIM-SHOHAM.

DEPART DE MARSEILLE LE 30 JUILLET 1961
ARRIVEE A HAIFA LE 3 AOUT 1961

Prix de passage exceptionnel en classe touristique
MARSEILLE-HAIFA-MARSEILLE

à partir de 825 NF
plus taxes d'embarquement.

DEUX EXCURSIONS SONT PREVUES EN ISRAËL :

En outre, au cours de ces voyages aura lieu l'inauguration officielle de la plaque commémorative dans la forêt des Martyrs en Israël, portant le nom de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Un service spécial fonctionne au siège de notre Union :
58, RUE DU CHATEAU-D'EAU (NOR 49-26), tous les jours,
sauf le samedi, de 15 h. 30 à 18 h., où vous pourrez obtenir
toutes les informations concernant ces voyages.

d'Adenauer s'était opposé, en mars 1943, à un projet Merten-Eichmann d'évacuation de vingt mille Juifs de Grèce vers la Palestine, Globke dépose une plainte en diffamation « contre inconnu ». Le procureur général ou laender de Hesse qui a accepté de recevoir les documents concernant le passé de Globke et d'ouvrir une information contre ce Secrétaire d'Etat en exercice, se voit reprocher par le parti du chancelier d'être en relation avec la R.D.A.

Voiant au secours de son collègue en péril, le ministre de la Justice de Bonn se porte garant que, sous le régime nazi, Globke aurait « secouru des persécutés ». Mais comment de tels témoignages seraient-ils convainquants alors que Franz Massfelder qui collabora avec Globke à la rédaction des lois raciales de Nuremberg et qui participait, en 1942, aux débats organisés par Eichmann pour mettre au point « la solution finale de la question juive » est aujourd'hui conseiller ministériel de la Justice de Bonn !

Oui, vraiment ! On comprend pourquoi les autorités de la République Fédérale Allemande s'intéressent si vivement au procès Eichmann !

15 années au service des anciens Combattants et Résistants d'origine étrangère

Cette année l'U.G.E.V.R.E. va célébrer le 15^e anniversaire de son existence. A cette occasion, nous allons essayer de jeter un coup d'œil en arrière, sur le chemin parcouru, pour nous rendre compte, sans prétentions exagérées et sans fausse modestie, du travail accompli pendant ces quinze années.

Au lendemain de la Libération, les Engagés Volontaires Etrangers des Régiments de Marche, de la Légion et ceux qui ont servi dans d'autres uni-

lés, se sont groupés en amicales régimentaires et en Associations nationales et locales dont certaines ont été déjà fondées dans les années de la guerre, dans un désir naturel de maintenir les liens de camaraderie, et aussi pour mieux défendre leurs droits. Sur l'initiative de quelques responsables, plusieurs associations se sont groupées pour former l'U.G.E.V.R.E. afin de créer un organisme représentatif. Un an plus tard, en 1946 et encouragée par le gouvernement, qui a fait bénéficier les combattants de la Résistance de mêmes droits et privilèges que les anciens combattants de l'armée, notre Union fédérale a réalisé une fusion avec le Comité de Coordination des Résistants de l'Immigration. La fondation de l'U.G.E.V.R.E. a permis l'unification des anciens combattants avec et sans uniforme. La grande majorité de nos adhérents, ayant servi au début de la guerre dans l'armée, et par la suite dans la Résistance, ont pleinement approuvé cette unification. Les responsables de l'U.G.E.V.R.E. ont suivi l'exemple de l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.) qui a su réaliser dans une ambiance fraternelle l'union de tous les anciens combattants français, sans distinction de tendances ou de conviction politique.

Depuis 1947 l'U.G.E.V.R.E. est affiliée à l'U.F.A.C. et représente dans son sein les combattants,

Français d'adoption. Elle est toujours encouragée et soutenue par cette grande Fédération. L'U.G.E.V.R.E. n'a cessé de suivre scrupuleusement les positions de l'U.F.A.C. dans son action générale pour la défense des droits matériels et moraux des anciens combattants. Son action contre le réarmement allemand, sa position concernant l'utilisation à des buts pacifiques l'énergie nucléaire, ainsi que son action pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Deux représentants de l'U.G.E.V.R.E. siègent au Conseil d'administration de l'U.F.A.C.

Les cadres limités d'un article ne permettent pas de développer avec plus de détails l'action générale de l'U.G.E.V.R.E.

C'est le samedi 11 mars qu'une importante cérémonie, sous la présidence de M. Raymond Triboulet, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, aura lieu dans la cour d'Honneur des Invalides, à l'occasion de notre 15^e anniversaire. Au cours d'une prise d'armes aura lieu une remise de décorations. Cette cérémonie devant la plaque commémorative à la gloire des volontaires étrangers morts pour la France marquera dignement la date du 15^e anniversaire d'une organisation qui n'a cessé de défendre les intérêts et les droits des volontaires étrangers de l'armée et de la Résistance.

AL. BRASLAVSKY

L'ASSEMBLÉE DE L'U.F.A.C.

(Suite de la page 1.)

Après avoir donné des chiffres intéressants démontrant la lutte, sous diverses formes qu'ont menée les « jeunes » contre les nazis, l'orateur dit :

« Va-t-on contester aux uns et aux autres la qualité de Combattant ? en faire des Combattants de seconde zone ? Leurs aînés ne sauraient le tolérer. »

L'U.F.A.C., dit-il, toutes ces associations, le Comité national de liaison groupant, outre l'U.F.A.C., les Amicales régimentaires, le Comité d'Entente des Grands Invalides et la Fédération des anciens Combattants Prisonniers de guerre s'opposent catégoriquement à toute discrimination entre les Combattants, quelle que soit la guerre à laquelle ils aient pu prendre part. Pour sa part, l'Union départementale de l'U.F.A.C. de la Seine a constamment placé son action sous le signe de la Solidarité combattante entre toutes les générations. »

Tous les orateurs ont souligné, dans leurs interventions, l'ardente volonté des anciens Combattants de voir rétablir « la Fête nationale du 8 mai, commémorant la capitulation en rase campagne des armées allemandes, les morts de la guerre de 1939-1945 ne méritant pas que leur sacrifice soit magnifié à des dates diverses et à la sauvette ».

Il a été demandé de rappeler, une fois de plus, l'hostilité du monde combattant de voir s'installer des bases allemandes dans notre pays.

Une résolution résumant toutes les revendications des diverses couches des Anciens Combattants et des Victimes du nazisme a été adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée a, en outre, décidé d'organiser un grand meeting à Paris et a chargé le Bureau d'exécuter le plus rapidement possible cette décision.

Une délégation de notre Union, composée de nos camarades Isi Blum, M. Klajder, Adler, Zimet, Haitan et Mme Lillenstein a participé à cette Assemblée.

ERRATUM

Dans la précédente liste, il fallait lire: GROBLA 15.000 et non 1.500 anc. francs, comme il a été porté par erreur.

SAMEDI 11 MARS A 11 H 30 CEREMONIE aux INVALIDES

A l'occasion du 15^e anniversaire de la fondation de l'U.G.E.V.R.E., une cérémonie aura lieu dans la Cour d'Honneur des Invalides, le samedi 11 mars 1961, à 11 h. 30, en présence de nombreuses personnalités.

Au cours de cette manifestation présidée par M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants, une gerbe sera déposée devant la plaque commémorative « A la Gloire des volontaires étrangers morts pour la France en 1939-1945 ».

Des décorations seront remises au cours d'une prise d'armes.

A 14 h. 30 du même jour, à la Mairie d'Ivry, se tiendra le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E.

Le 17 mars à 20 h. 30 salle Yves Toudic Soirée à la mémoire du groupe des "23"

Le vendredi 17 mars prochain aura lieu, à la salle Yves Toudic, 21, rue Yves-Toudic, la traditionnelle Soirée commémorative en l'honneur des héros Résistants du Groupe Manouchian - Bocow - Reiman, mort sous les balles nazies au cours de la dernière guerre.

Cette soirée, qui sera présidée par A. Braslavsky, est organisée par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) et par l'U.G.E.V.R.E.

Prendront la parole un représentant de l'U.F.A.C., le secrétaire général de l'U.G.E.

V. R. E., F. Zanca, et le vice-Président de l'A.N.A.C.R., Cerf Ferrière.

La soirée se terminera par la projection du film « Le Capitaine de Cologne ».

Nos camarades viendront nombreux à cette soirée pour rendre hommage à la mémoire de ceux qui versèrent leur sang dans la lutte pour la liberté.

Le 26 février, au Cimetière d'Ivry, s'est déroulée, en présence de nombreuses personnalités, une importante cérémonie en l'honneur du Groupe des « 23 ». Le drapeau de notre Organisation ainsi qu'une large délégation y étaient présents.

2^e LISTE DE DONATEURS

Nous publions aujourd'hui la deuxième liste des camarades et amis qui ont versé à la caisse de notre organisation des sommes, souvent importantes, à titre de reconnaissance pour le travail accompli dans la défense de leurs droits.

Nous les en remercions bien vivement.

APELKIR, 50 NF; BERNSTEIN, 100; BAKALARZ, 50; BECKER, 50; BUCHRIK 100; BRAUNSTEIN, 50; BASTOK, 100; CYMERMAN, 10; CZARNY 50; Dr DANOWSKY 100; DUGOWSON 50; DORFMAN 200; FAJLOVIC 100; EDELYNE 20; FRAJDENRAJCH 50; FRYDMAN

20; FISBEIN 200; FINDLING 110; FISCHER 50; GLICENSTEIN 50; GOLDSTEIN 10; GRINBERG 30; GOLDBERG 100; GRADOWCZIK 100; HOFFNUNG 50; HERSZENBAUM 250; IGLA 500; JANKIEL 50; JOSFA 50; KIEL 20; KLARFELD 30; KORNGOLD 50; KORNBERG 100; LEDER 20; LERMAN 120; LAZAROWICI 500; LESNIK 5; MALACH 200; MOSLER 200; MITNIK 300; NADANOWSKI 50; OCEAKOWSKI 100; PLYWAK 50; PECHMAN 10; ROTTENBERG 100; RADZINER 10; ROSENBERG 100; ROSENBERG G. 20; RATTNER 10; ROZENBERG 10; SCHOLLA 50; SCHWARTZ 10; SANDOMIR-WIESENFELD 300; WIELKOWSKI 50; STEINER 50; STEINER 800; SZTABOWICZ 100; STEINBERG 100; SLUNSKI 100; TOBIAS 100; WAJNSTEIN 250; WEISZ 150; SKI 400; WAWER 50; ZYLBERBERG A. 100; ZIFFER 20; ZILBERBERG 30; ZILBERTIN 100; ZILBERMAN 150; ZYLBERBERG 50 NF.

BIENTOT NOTRE CAMPAGNE DES CARTES DE SOUTIEN

Au début d'avril, comme tous les ans, sera lancée notre campagne de Cartes de soutien au profit de nos œuvres sociales.

Nos camarades réservent toujours un bon accueil à cette campagne et, grâce à leur effort à tous, notre Union peut développer son activité et marcher toujours de l'avant.

Tous ceux qui achèteront les Bons de soutien participeront à la Tombola gratuite, comportant de nombreux lots de valeur.

Une fois de plus, nous faisons appel à vous et nous sommes certains d'avance que notre appel sera entendu.

Pour que le 8 Mai soit férié et chômé au même titre que le 11 Novembre

RESOLUTION DE L'U.F.A.C. L'U.F.A.C.,

Faisant écho aux nombreuses protestations provoquées par le report au 14 mai de la célébration officielle de la victoire du 8 mai 1945 ;

S'incline avec respect devant la mémoire des combattants avec, ou sans uniforme, de 1939-1945 dont les sacrifices ont contribué à la victoire qui a rétabli la France dans son honneur et son indépendance;

S'associe aux protestations des résistants et des anciens combattants des deux guerres, et réclame avec eux l'annulation de la décision du 9 mars 1959 prise en contradiction

avec la loi de mars 1953 qui avait fixé au 8 mai, jour férié, la célébration de la victoire de 1945;

Renouvelle ses demandes antérieures pour que le 8 mai soit férié et chômé au même titre que le 11 novembre;

Considérant que l'anniversaire de la victoire de 1945 ne saurait être célébré à une autre date que le 8 mai;

L'U.F.A.C.,

Invite les anciens combattants et victimes des deux guerres à organiser partout, le 8 mai, des cérémonies pour rendre hommage, aux morts et célébrer la victoire.

DANS UNE RESOLUTION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION : L'U.F.A.C. DEMANDE :

Le rétablissement de la Paix en Algérie par une négociation loyale

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni le 26 février 1961.

Confirme la motion adoptée le 2 octobre 1960 par l'Assemblée générale de l'U.F.A.C., motion favorable à l'application du principe d'autodétermination et à la cessation rapide des combats en Algérie;

Renouvelle l'hommage rendu aux victimes de la guerre d'Algérie ainsi que son cordial salut aux jeunes camarades qui se battent encore sur le sol algérien;

Considère que les circonstances actuelles n'ont jamais été aussi favorables à une négociation rapide et directe qui permettrait d'établir les conditions d'un cessez-le-feu et du libre exercice du droit d'autodétermination pour l'ensemble des populations d'Algérie;

Demande au gouvernement, conscient de ses responsabilités

et de l'avenir de la France et de l'Algérie, de mettre tout en œuvre pour parvenir au rétablissement de la paix par une négociation loyale en dépit de tous les obstacles;

Estime que, quelle que soit la solution politique ultérieurement envisagée, une paix juste et durable doit comporter nécessairement la garantie efficace des aspirations, des droits et des intérêts légitimes de toutes les communautés;

Assure les anciens combattants d'Algérie, à quelque communauté qu'ils appartiennent, de la solidarité affectueuse de leurs camarades métropolitains et les adjure d'être les artisans d'un renouveau de la fraternité franco-musulmane susceptible de créer réellement et sincèrement un climat de confiance réciproque dans le respect de la dignité et de la liberté de chacun.

Nos vœux

A nos camarades et amis GIPS et BLUMENCWAJG. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à l'occasion du mariage de leur petite-fille et fille Jeanine avec M. Maurice Frankenstein.

Félicitations et meilleurs vœux à notre camarade et Madame OLCHITZKI à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Frédérique BINDER.

Notre comité adresse ses meilleurs vœux au camarade JERUSALSKI, à l'occasion du mariage de sa fille.

LE DIMANCHE 4 JUIN 1961 à 10 h. 45 AURA LIEU AU CIMETIERE DE BAGNEUX

LA CÉRÉMONIE ANNUELLE DU SOUVENIR

en l'honneur des combattants juifs morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Cette émouvante manifestation, placée sous le patronage de M. le Ministre des Anciens Combattants, se déroulera en présence de nombreuses personnalités militaires et civiles. Dès à présent, réservez la date du 4 juin, pour venir en grand nombre rendre hommage à nos camarades qui ont versé leur sang pour la France et la liberté.

REDEVANCES TELEPHONIQUES

Les Grands Invalides bénéficiaires des articles 18 et 16 et en possession d'un titre de pension de 100 % et 10^e au moins, peuvent obtenir le bénéfice d'une réduction de 50 % sur abonnement et sur les 40 premières communications téléphoniques de chaque mois (Loi du 16 avril 1930, art. 94 et décret du 16 septembre 1948, art. 15).

Les demandes doivent être adressées au receveur des P.T.T. du lieu de leur domicile.

Nous sommes heureux d'adresser nos vœux les plus chaleureux à notre camarade et à Madame L. MENDELSON, à l'occasion du mariage de leur fils Jean avec Mlle Nicole Getreide.

A notre camarade et Madame Félix HERSZKOWICZ; à M. et Mme SZYKMAN, notre comité adresse les meilleurs vœux de bonheur à l'occasion du mariage de leurs enfants: Serge Hershkowitz avec Fanny Szykman.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame BAKALASZ, à l'occasion du mariage de leur fille Mlle Hélène avec M. I. Morgensztern.

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade FRYDMAN à l'occasion du mariage de sa fille avec M. Serge Pfefer.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade ZISKIND à l'occasion du mariage de son fils Bernard avec Mlle Fany Zreczny.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et à Madame S. KORNGOLD, à l'occasion du mariage de leur fils Hubert, avec Mlle Ida Adler.

Nous exprimons nos vœux de bonheur à notre camarade et Madame L. ZILBERTIN à l'occasion du mariage de leur fils Paul avec Mlle Mireille Lepesqueur.

Notre Comité est heureux de féliciter le camarade et Madame A. LAJTNER à l'occasion du mariage de leur fille, Ariette avec M. Maurice Lubliner.

Le Directeur: I. CLEITMAN Imp. Abécé, 176, uai de Jemmapes Paris-10^e

אונזער ווילן

זאגן פון באנד פון די געו. יידישע פראג-קעמפער

פארן דערפאלג פון דער מאבאלא 1961

אין די נאענטסטע טעג פאנגט זיך אן אונזער יעדלעכע קאמפאניע פאר דער טאמבאלא. די טאמבאלא אזוי ווי אונזער באל איז שוין פון לאנגע יארן פאפולער צווישן אונדזער מיטגלידער און איז עגווארן א וויכטיקער באשפאנדער פון אונדזער בירושע.

אונזער פארבאנד האט אין די לעצטע יארן אנטוויקלט א קאלאקאלע טעטיקייט אויף אלע געביטן וועלכע ווערט אפגעשטעלט דורך די געו. פראג-קעמפער און איז אויפגאנגען נעקומען צום אויסדרוק שוין אין די ערשטע צוויי חרשים (יאנואר און פעברואר) ביי דער איבעררעניספראציע (איבער 600 טויזנט פראגק מיטגלידער אפצאל) און דורך די צאלרייכע פרייוויליגע שפענדונגען.

אונזער פארבאנד ווי עס איז באקאנט, געניסט נישט פון קיין שום אויסערלעכע סובווענציעס און ווענדעט זיך מיטן פולן צוטרוי צו זיינע מיטגלידער, וועלכע ווייזן ארויס זייער צוגעבונדנקייט ביי אלע אונזערע אקציעס.

אונזער סאציאלע טעטיקייט פארנעמט וואס אמאל א ברייטער ארט. עס ווערט געענטפערט אויף אלע ווענדונגען, און עס פונקציע-נירט א גארמאלע וואכנטלעכע גלידער און איז געווארן א וויכטיקער פארמאגעני פון דער סאציאלער קאמיוניע.

מיר האבן פאר זיך גאר גרויסע פלענער און מיר פראיעקטירן אין דער נאענטסטער צוקונפט צו רעד ארויס א גרויסע סאציאלע ווערק. די אידעע איז נאך געווארן געווארן אויף דער לעצטער יעדלעכער בער פארזאמלונג. שוין איז א קארמיסע צוגעמערטן ערנסט צו באטרעכטן די פארשידענע פראיעקטן. מיר גלייבן אבער, אז מיט אייער מיטהילף וועלן מיר פארזאמלען די גרויסע אויפגאבע, וואס איר האט פאר אונדז געשטעלט.

דער באשלוס צו פלאנצן אין דער הקרושים אין ישראל א וואלד, אויפן נאמען פון אונדזער פארשידענע מיטגלידער און שוין איז א גרויסער מאס רעאליזירט געווארן. עס זענען שוין ביז איצט געפלאנצט געווארן איבער דריי טויזנט ביימער און אין הודש אויב ניט וועלן מיר אויף א פיערלעכע אופן אנטהילן דעם אונדזער-פארוואל פון אונדזער פארבאנד, ביי דער אנטווערטהייט פון צאלרייכע פערזענלעכקייטן ווי אויך ביי דער געוועזענער פון די ארטיקע קאמבאלא סאנטן-ארגאניזאציעס. די דאזיקע צעלעמאניע וועט פארקומען אין צוזאמענהאנג מיט דער גרויסער עקסקורסיע, וואס אונדזער פארבאנד ארגאניזירט היי-יאר צו די זומער-וואכאנסן.

וועט זיין פיל רייכער ווי אין די פריערדיקע יארן.

מיר האבן באשלאסן צו פארטאמפלען די צאל געווינסן אויב עס די רייזעס קיין ישראל און אויב עס באשלאסן וועלן זיין פארשידענע אנדערע ווערטסולע קעגנשטאנדן ווי א פילם-קאמעדיע, רא פאמא-פארזאמלונג, מאדערנע האנט זייגלעך, מאדערנע עלעקטראנישע קעגנשטאנדן, שאנאל-רעפארטזשעס אא"וו.

מיר האבן אן איר וועט אונדז צוהילפן פארשפרייטן וואס א נרעסער צאל פון די קארנעטן, ווי געהעריג פאפולאר, און אזוי ארום העלפן דעם דערפאלג פון דער אקציע, וועלכע וועט אונדז דערמעגלעכן צו פארזאמלען און פאר אונדז געשטעלטע אויפגאבען.

ל. ס. א. ל. ס. א. ל.

די רעכט פון די קריגס-געפאנגענע אויך אנשטעדיקונג

אונדזער פארבאנד האט ווי באקאנט אלס דעוולאפער פון זיינע אנטווערטהעטען און זיין אוטאריטהעטלעכער קאמפאניע למכות די געו. יידישע קריגסגעפאנגענע, באקומען וויכטיקע צוזאגן מצד דער דייטשער אדמיניסטראציע פאר אס דער קאר-מענארע קרבנות פון נאציזם.

פארשטענדלעך, אז געניסן פון די דאזיקע אנטשעדיקונגען וועלן די יעניקע געו. קריגסגעפאנגענע, וואס האבן בעת ווער געפאנגענשאפט געליטן פון דאסן-דיסקרימינאציע און אויב זיי האבן נאך דאן נישט געהאט די פראנצויזישע בירגערשאפט.

אין אלגעמיין איז דאס גוגע די געוועזענע יידישע קריגסגעפאנגענע, וואס האבן אנגעגעבן די ביטע אויף אנטשעדיקונג פאר דעם 31-טן מערץ 1958. ווי באקאנט איז דאס געווען דער לעצטער טערמין פאר אלע קריגס-קרבנות אונדזערע אויף אנטשעדיקונג.

אונדזער פארבאנד האט צו יענער צייט מער מאל גערופן די יידישע געוועזענע קריגסגעפאנגענע, סיי אין דער פרעסע און סיי דורכן איבערלעבן ביולעפין, "אונדזער ווילן", אז זיי זאלן פראגן דער געזאמטער שטעלונג פון די דייטשע ווידערשטאמ-בונד-ארגאנען, דאך צוזאמענשטעלן זייער ראיסיע ווייל מיר האבן נישט אייפגעגעבן דעם קאמף פאר די גערעכטע פאדערונגען למכות דער דאזיקער קאמפאניע נאצי-קרבנות.

ביי צוויי הונדערט פון זיי האבן אנגעגעבן די ביטעס.

וואס שייך די וועלכע האבן נישט געהאלטן פאר גויטיק דאס צו טאן, אדער האבן אפשר נישט געוואלט קענען זיי אנטען די ביטע. עס איז אבער גויטיק אונטערצושטריוכן, אז עס זיינען נישט פאראן קיין שום גארנאמיעס, אז זייערע ביטעס זאלן, צוליב דער פארשיפעמונג, אנגענומען ווערן.

דער קאמבאטאנט-פארבאנד שטייט צו דער דיסקאזיע פון אלע געוועזענע יידישע קריגסגעפאנגענע, כדי זיי גענוי צו אינפארמירן וועגן דאזיקע ענין.

זונטיק דעם 4טן יוני איז באניע יעדלעכע אנדענק צענדעאניע לכבוד אונזערע העלדן

די געוועזענע יידישע פראג-קעמפער דארפן רעזערווירן די דאטע פון 4-טן יוני כדי זיך צו באטייליקן צאלרייך אין דער סראדציאנעלער, יעדלעכער אנטשעדיקונג, וואס קומט פאר, ווי שטענדיק, ביים מאנאר-מענט אויפן בית עולם פון באניע. די דאזיקע צענדעאניע, וועלכע וועט זיין פרעזידירט פון קאמבאלא סאנטן-מיניסטער, וועט פארקומען אין דער אנטווערטהייט פון פראג-גענטע ציווילע און מיליטערישע פערזענלעכקייטן און מיט דער באטייליקונג פון א מיליטערישן קעמפער.

עס איז גויטיק, אז צוזאמען מיט די איינגעלאדענע געסט, פון פאריז און פראווינק, מיט די פארשטייער פון די גרויסע קאמבאטאנטן-איינזאציעס פון פראג-קריג און זאלן די יידישע געוועזענע קאמבאלא סאנטן זיין זייער צאלרייך פאר טרעטן, כדי אזוי ארום אויף א ווירדדיקן אופן אפגעבן כבוד אונדז דערע העלדן, וואס האבן פאר גאסן זייער בלוט פאר פראג-קריג, פאר דער פרייהייט און פארן כבוד פון יידישן פאלק.

זונטיק דעם 19-טן מערץ, 9 אונטן אין זאל אנדערפא, 21 רי אויו טודיק

גרויסע טעאטער-פארשטעלונג פון פארזען יידישן טעאטער-אנסאבל

אונטער דער קונסטלערישער לייטונג פון נויסיא נאָלד אין פראַגראַם:

- פישע דער קרומער (פראגמענט) פון מענדעלע;
- צוויי מוזיקאלישע אינסצעניאציעס פון געברוינט;
- אין פאליש אויף דער קייס (פראגמענט) פון י. ל. פראג;
- א גט פון שלום אש;
- דאס גרויסע געווינט" פון שלום עליכם.

צוזאמענשטעל פון ארטיסטישן אנסאבל: נויסיא נאָלד, א. אבראמאווויטש, ל. שפיגעלמאן, לאה און אלען פישער, זשעניא פייערמאן, הנוחה נאָלד, שמואל און זש. פרישמאן.

ביים פראנץ — מאדאם סאלאמאן.

בילעטן פון 400, 600, 800 און 1000 פראגן צו באקומען אין כוואך פון אונדזער פארבאנד יעדן טאג פון 2 ג. מ. ביז 6 פארנאכט.

דערפאלג'יכער באל אין נאוי

שבת, דעם 18-טן פעברואר איז פארגעקומען דער באל, אונדזער יורט דורך דער סעקציע פון אונדזער פארבאנד אין נאוי.

די דאזיקע אונטערנעמונג, וואס איז פארגעקומען נאך א לענגערן איבערויס פון דער פעטיקייט פון דער דאזיקער סעקציע, איז אן אגוז פון א באגייאונג און מיר ווינטשן די נאנטער חברים ביי דער דאזיקער געלעגנהייט פיל דערפאלג.

» מערי-ט-קאמבאטאן « פיערלעך איבערגעגעבן אונזער וועג-ברעזידענט ב. פאנס

זיין ווערטפולן ביישטייער צום רעאליזירן פון מאגומענט אין באניע און זיין אקטיווער אנטווערטהעט פון די גרויסע קאמבאטאנטן-איינזאציעס פון פראג-קריג און זאלן די יידישע געוועזענע קאמבאלא סאנטן זיין זייער צאלרייך פאר טרעטן, כדי אזוי ארום אויף א ווירדדיקן אופן אפגעבן כבוד אונדז דערע העלדן, וואס האבן פאר גאסן זייער בלוט פאר פראג-קריג, פאר דער פרייהייט און פארן כבוד פון יידישן פאלק.

קריגסגעפאנגענע, ניט דאן איבער פאנגסן אפצויעלן, איז נאמען פון קאמבאטאנטן-מיניסטער, דעם רייטער-קרייז מיטן דיפלאם.

אין זיין ווארט ברענגט פיער היי זשאַ פרויס די פריינטשאפט, וואס איז צעמענירט געווארן צווישן די קריגסגעפאנגענע, אן אונטער-שייד פון זייער נאציאנאליסטישע אדער ראסע בעת די טרויעריקע יארן פון דער געפאנגענשאפט אין דייטשלאנד און ער איז שטאלק וואס די דאזיקע ברידערלעכקייט ווערט ווייטער פארגעזעצט און וועלכע קומט אזוי אפט צום אויסדרוק און די נאענטע באציאונגען צווישן זיין פארבאנד און דעם פארבאנד פון די יידישע פראג-קעמפער.

איזי בלוט שפעלט זיך אפ באניע וונדערס אויף די פארדינסטן פון ב. פאנס און זיין אקטיוויטעט זינט דער אנטשטייאונג פון דער אונדזער גיזאציע.

דעם 7-טן מערץ האט זיך די רעגולערע פלענערע זיצונג פון צענטראל-קאמיוטעס פון אונדזער פארבאנד אנטווערטהעט און א גאר פיערלעכער אטמאספער.

דער ערשטער פונקט פון מאגן ארבעטונג איז געווען פאר אלעמען אן אנגענומענער סורפריז: איבער געבן אפצויעלן דעם ווייע-פרעזידענט ב. פאנס, די הויכע אויסצייכענונג, וואס ער האט דא נישט לאנג באקומען, דעם "ריטער-קרייז פון מעריס קאמבאטאנטן".

אין אן איבערפולטן זאל און ביי געדעקטע טישן האט דער פרעזידענט, דעם "ר"ר ראנאווסקי און איינדיקע ווערטער אונטערגעשטרעכטן די פארדינסטן פון ב. פאנס בעת דער מלחמה צו ערשט אלס פרייוויליטער איז דער רעגולערער ארמיי און דערנאך אין דער ווידערשטאנד-באזענונג.

פיער ביזשאַ פערזענענט פון פארבאנד פון די פראנצויזישע

גרויסע עקסקורסיע קיין ישראל אויך די וועג-וואקאנסן

1. מיט דער פראנצויזישער שיף, "פאסעני" אפפאר פון מארסע דעם 25-טן יולי 1961. אָנקום קיין חיפה דעם 30-טן יולי 1961. צוויי מעגלעכקייטן ווערן אויך פארגעשלאגן פאר דער צוריקרייזע:

צוריק:

- אפפאר פון חיפה דעם 20-טן אויגוסט, אָנקום קיין ווענעציע דעם 24-טן אויגוסט. אפפאר פון ווענעציע דעם 25-טן אויגוסט און אָונט מיט דער באן-אָנקום קיין פאריז דעם 26-טן אויגוסט אינדערפרי.
- אפפאר פון חיפה דעם 29-טן אויגוסט, אָנקום קיין מארסע דעם 3-טן סעפטעמבער. פון מארסע קיין פאריז מיט דער באן, וועלכע קומט אן דעם 4-טן סעפטעמבער אינדערפרי.

מיר קענען אויך געבן די בעסטע באדינגונגען פאר דער דאזיקער רייזע:

פרייז: מארסע — חיפה — מארסע, סארסעי — חיפה — ווענעציע פון 560 ג. פ. אן (צו די פרייוו דארפן צוגערעכנט ווערן די טאקסן) פאר די עקסקורסאנטן, וועלכע פארן דורך ווענעציע, ארגאניזירט אונדזער פארבאנד אן אינטערעסאנטן באזוך פון דער דאזיקער מערקווירדיקער שטאט.

2. מיט דער ישראל-שיף, "סענדרא הערצל" אפפאר פון מארסע דעם 30-טן יולי 1961 אָנקום קיין חיפה דעם 3-טן אויגוסט 1961.

צוריק:

- אפפאר פון חיפה דעם 1-טן סעפטעמבער, אָנקום קיין מארסע דעם 5-טן סעפטעמבער. פון מארסע קיין פאריז מיט דער באן, אָנקום דעם 6-טן סעפטעמבער אינדערפרי קיין פאריז.

פרייז: מארסע — חיפה — סארסעי פון 825 ג. פ. אן

די עקסקורסאנטן וועלן אויך געניסן פון רעדוקציע-פרייזן אויף דער אייזנבאן

צוויי עקסקורסיעס ווערן פארויסגעזען אין ישראל:

- א טאג קיין סדום און א טאג אין גליל

ווי שמעדיק באמייט זיך אויך אין דעם פאל אונדזער פארבאנד צו שאפן די בעסטע באדינגונגען בכדי די עקסקורסיע זאל צורוד מיטן גרעסטן דערפאלג.

די צאל פלעצער איז זייער א באגרענעצטע

מיר ראטן אייך דערויבער ווי אמשגעלסטן צו קומען זיך איינשרייבן א ספעציעלער סערוויס איז טעטיק אין לאקאל פון אונדזער פארבאנד יעדן טאג פון 3-30 ביז 6 פארנאכט.

No 81 Mars 1961

NOTRE
UNION
A LA
VEILLE DES
VACANCES

Rares sont certainement les organisations d'Anciens Combattants qui peuvent présenter à la veille des vacances un bilan d'activités comparable à celui de notre Union.

Toutes nos manifestations, toutes nos initiatives ont obtenu cette année un grand succès. La vitalité de notre Union la classe donc parmi les organisations les plus actives, les plus vivantes.

Au cours du mois de juin deux grandes manifestations marquent en quelques soirs la fin de la saison de nos activités : d'une part, la Cérémonie du Souvenir à Bagneux, qui s'est déroulée cette année le 4 juin, en présence d'un grand nombre de personnalités et d'une foule d'anciens combattants, et d'autre part, la campagne de notre tombola annuelle qui, avec notre Bal, fournit la source matérielle permettant à notre organisation de vivre. Le succès de celle-ci est d'ores et déjà assuré, grâce au dévouement de nos camarades et amis.

Cependant il serait erroné de dire que notre activité s'arrête pour autant. Même pendant la période des vacances, elle continue.

Nos bureaux ne seront fermés que pendant une quinzaine de jours seulement.

A la rentrée, de nouvelles tâches attendent ceux qui ont l'honneur d'être à la tête de notre Union. Reposés et pleins de courage, ils se remettront au travail pour servir toujours les intérêts des anciens combattants et victimes du nazisme.

Dr DANOWSKI
Président.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, RUE DU CHATEAU-D'EAU, PARIS-10^e

Tél. : NOR 49-26

Le 4 juin dernier, devant notre Monument à Bagneux, en présence des représentants les plus qualifiés du monde combattant et des personnalités civiles et militaires LES PARISIENS ONT RENDU HOMMAGE AUX COMBATTANTS JUIFS MORTS POUR LA FRANCE

Une foule nombreuse s'est rassemblée le dimanche 4 juin au cimetière des Morts, à notre cérémonie de Bagneux, devant le Monument aux Morts, à notre cérémonie organisée à la mémoire des Combattants Juifs, avec ou sans uniforme, morts dans la lutte contre l'Allemagne hitlérienne.

Le cortège qui se forma à l'entrée du cimetière, conduit par la musique militaire, avait à sa tête de nombreuses gerbes portées par les délégués des Associations et un grand nombre de drapeaux des organisations d'Anciens Combattants.

Ensuite marchaient les personnalités juives et non-juives représentant le large éventail, non seulement de la grande famille des anciens combattants de notre pays, mais encore l'opinion de la France tout entière.

Derrière les personnalités et les délégations suivaient les décorés, les familles de ceux qui reposent au pied du monument et enfin la masse des Anciens Combattants.

C'est notre président, le Dr Danowski, qui ouvre la cérémonie et, après avoir rappelé le sacrifice et l'héroïsme des volontaires et exalté le souvenir de ceux qui ont laissé leur vie sur le champ de bataille de la dernière guerre, il cède la place au rabbin Eichizki et au chantre Berlinski pour célébrer l'office religieux.

Prendent ensuite la parole tour à tour :

Le Dr Kaganoff, président de la Fédération des Associations des Combattants Juifs.

M. Braslavski, président de l'U.G.E.V.R.E.

M. Jean Volvey, vice-président de l'U.F.A.C.

M. Isi Blum, notre secrétaire général.

M. Jean Guyot, au nom de l'Association des prisonniers de guerre de la Seine.

M. Vivien au nom de M. Raymond Triboulet, ministre des Anciens Combattants.

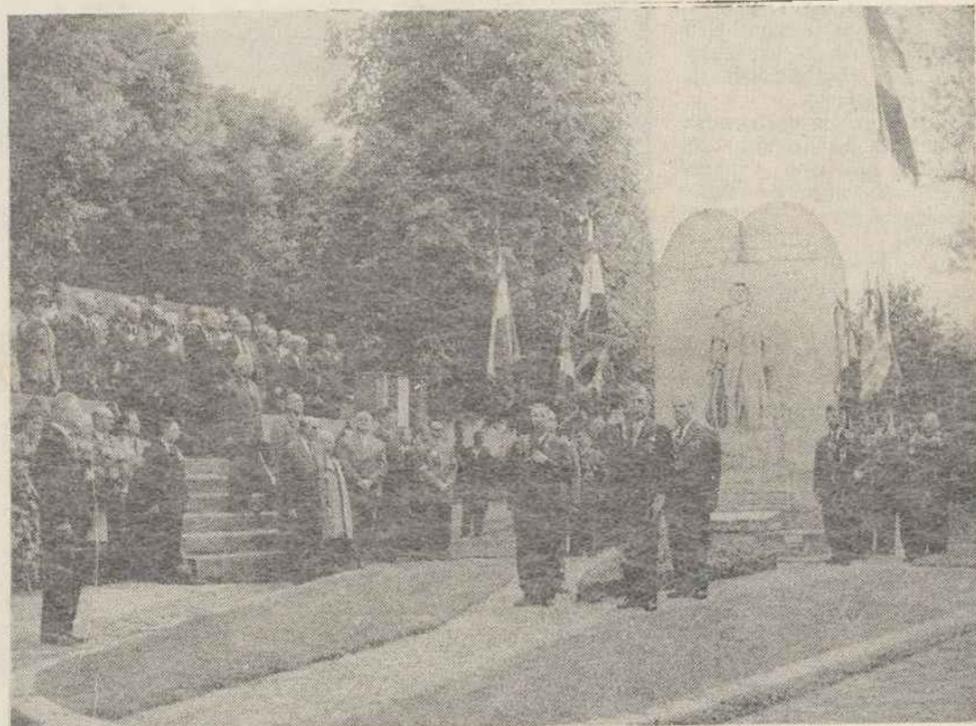
Tous les orateurs ont retracé la période tragique de cette terrible guerre, les combats héroïques sur les fronts de 1940 et dans les rangs de la Résistance. Ils ont associé à l'hommage de ceux qui sont morts les armes à la main, la mémoire de tous les martyrs de la barbarie nazie.

Les orateurs ont aussi souligné combien il était nécessaire de rester unis face aux périls qui nous

menacent, périls toujours présents tant que des nazis notoires occuperont des postes importants dans les rouages de l'Etat Allemand, et tant que la propagande antisémite et raciste continuera impunément à dresser les citoyens les uns contre les autres.

Cette émouvante cérémonie du souvenir se termina par un défilé d'un important groupe d'Anciens Combattants.

Ajoutons que les délégations se sont ensuite rendues sur la tombe de Maurice Vanikoff où M. Bercovic évoqua les mérites du regretté président de la Fédération, aussi bien dans la défense des droits des Anciens Combattants que dans la lutte contre l'antisémitisme.



Une partie des tribunes pendant la cérémonie.

Vous viendrez
nombreux
LE MERCREDI
5 JUILLET 1961
à 20 h. 45
assister au tirage
de la Tombola

qui aura lieu
à notre siège
58, rue du Château-d'Eau

Programme artistique
avec
M^{me} Niousia GOLD

METHODES INDIGNES

48 heures avant la Cérémonie, alors que la presse yiddish et de nombreuses organisations appelaient depuis plusieurs jours la population à y participer pour rendre hommage à nos morts, un communiqué scandaleux et indigne d'anciens combattants, était publié par l'organisation d'Orfus dans les colonnes d'« Unzer Wort ».

Ce communiqué appelait notamment les combattants juifs à ne pas assister à cette manifestation du souvenir sous prétexte d'une prétendue décision de la Fédération qui devait, affirmait-il mensongèrement, organiser cette cérémonie.

Notre Comité réuni le lendemain de la manifestation, après avoir pris connaissance de ce communiqué, a estimé nécessaire de flétrir publiquement les méthodes inqualifiables de ceux qui fabriquent de faux et en font usage pour justifier une sale besogne.

En appelant les anciens combattants juifs à ne pas honorer la mémoire de nos héros et martyrs, alors que la grande famille des anciens combattants de notre pays, avec toute la communauté juive, leur ont si dignement rendu hommage, les auteurs de cet appel qui bénéficient déjà de peu d'audience auprès des anciens combattants juifs, se sont encore davantage isolés et discrédités.

D'ailleurs, notre Union a soulevé cette question à la réunion de la Fédération, et une résolution condamnant cette attitude a été adoptée.

D'ailleurs, notre Union a soulevé cette question à la réunion de la Fédération, et une résolution condamnant cette attitude a été adoptée.

Les personnalités présentes

Parmi les personnalités présentes à la tribune, nous avons noté, en dehors des orateurs déjà cités : MM. le Colonel RIGAL, représentant la 1^{er} Région Militaire ; le Colonel Baron, Attaché militaire de l'Ambassade israélienne ; Félix BRUN, président de l'ARAC, vice-président de l'U.F.A.C. ; Dr MODIANO, président du CRIF et représentant l'Alliance israélite universelle, le Dr Paul HIRSCHMANN et Charles STEINMAN (U.J.R.E.), le Dr GOROVIT (U.G.E.V.R.E.), GITTLER, GROBOCOPATEL et ROTBERG (Anciens Combattants Juifs ed Lyon), GLOWICZOVER, GURFINKEL et OSMAN (Anciens

Combattants Juifs de Saint-Quentin, BERCOVICI, président des Anciens Combattants Juifs de 14-18, Mme CUKIER, de l'Association des Anciens Résistants Juifs, ROZENBLUM et KERSZNER (Union des Sociétés Juives).

Nous avons noté également des représentants des AMICALES REGIMENTAIRES, de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs et de nombreuses Sociétés Mutualistes.

Ajoutons que des messages de sympathie sont parvenus de MM. Pierre PARAF, vice-président du M.R.A.P., et de Pierre VILLON, président de l'A.N.A.C.R.

Pour le respect d'une date sacrée le 8 mai 1945

Grande est l'émotion au sein du mouvement combattant, en raison du décret du 9 mars 1959 qui reporte la célébration du 8 mai au dimanche suivant.

Le 8 mai 1945 tout, comme le 11 novembre 1918, est l'une des dates qui nous est particulièrement chère. Il est juste que son anniversaire soit pour la France un jour de fête nationale. Cette célébration revigore la juste fierté que ressentent les combattants et le pays tout entier, de la part prépondérante prise par la France à la victoire remportée par les armées alliées sur un adversaire féroce et barbare.

La volonté unanime qui s'est manifestée dans les rangs du monde combattant pour l'abrogation de ce décret et pour le rétablissement de la journée du 8 mai, fête nationale fériée et chômée, au même titre que le 11 novembre, s'est exprimée avec force dans les larges rassemblements d'union qui ont eu lieu devant les monuments et les stèles.

En effet, de nombreuses et importantes cérémonies ont été organisées par les anciens combattants à travers le pays. Ainsi, l'universaire de capitulation sans conditions des armées allemandes en déroute a été célébré le

8 mai. L'ampleur des manifestations a montré que la France n'oublie pas ceux qui ont payé de leur vie dans cette grande et impitoyable guerre. La France

n'oublie pas ceux que nous avons aimés et pleurés.

M. SISTERAN

(suite en 6^e page)

Bon voyage camarades et amis participant à notre excursion en Israël

Il y a 6 mois, lorsque nous avons pris la décision d'organiser une excursion en Israël, personne, même parmi nous, ne voulait croire que nous parviendrions à réunir 100 participants, et cependant c'est chose faite ! Plus de 100 personnes sont venues s'inscrire à nos bureaux pour participer à notre voyage.

Le premier groupe partira donc le 25 juillet avec le bateau français PHOCEE et le second, le 30 juillet avec le bateau israélien THEODOR HERZL.

Nous voulions organiser, à l'occasion de ce voyage, une cérémonie dans la Forêt du Souvenir près de Jérusalem pour inaugurer la plaque commémorative portant le

nom de notre organisation. Cette manifestation était prévue pour le 15 août. Or, en raison des élections législatives qui doivent se dérouler en Israël à la même date, notre Comité a décidé de remettre cette cérémonie à une date ultérieure afin de lui donner tout l'éclat qu'elle mérite.

Néanmoins, les participants à l'excursion se rendront le 10 août en pèlerinage à l'endroit où se trouve notre plaque. Parmi les voyageurs se trouve un groupe de membres de notre comité, notamment : Mme LILLENSTEIN APELOIG Samuel BLUM, STABOWICZ SWARC, ZIMET.

A tous nos camarades amis de l'excursion, nous souhaitons bon voyage !

COMBATTANT INFATIGABLE CONTRE L'ANTISEMITISME MAURICE VANIKOFF N'EST PLUS

Le 31 mars 1961 alors qu'il se trouvait à Châtillon-sur-Loire (Loiret) pour quelques jours de repos bien mérité, Maurice Vanikoff, le Président de notre Fédération, mourait subitement.

C'était pendant les vacances de Pâques. Peu de ses innombrables amis se trouvaient présent à Paris, mais la triste

nouvelle, telle une trainée de poudre, se répandit aussitôt.

Son corps fut ramené à Paris, et le lundi 3 avril 1961 eurent lieu ses obsèques.

Devant la tombe, où s'étaient rassemblés sa famille, ses camarades et amis, le Dr Kaganoff et le Grand Rabbin de Paris, M. Jais, parlèrent avec émotion du grand disparu.

NOUS AVONS PERDU UN GRAND AMI

par ISI BLUM

La disparition subite de Maurice VANIKOFF a profondément affligé et bouleversé ses innombrables amis.

Le connaissant depuis la fin de la dernière guerre, après que notre Union adhéra au Comité d'Entente des organisations d'Anciens Combattants Juifs, dont il était le président, pour fonder la Fédération des deux guerres, j'ai eu de fréquentes relations avec Maurice Vanikoff et ce, jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Je me demandais souvent, comme tous ceux qui eurent le privilège de le voir à sa tâche, à quelle source cet homme puisait tant de courage, tant d'énergie, tant de persévérance et de dynamisme ? Ces questions venaient à l'esprit, d'autant plus que Maurice Vanikoff était atteint depuis de longues années d'une grave maladie.

Malgré une vie modeste et laborieuse, on le voyait plongé dans ses livres, revues et journaux qu'il recevait du monde entier, enveloppé l'hiver dans son châle (car il n'avait pas toujours de quoi se chauffer), négligeant l'état de se reposer, toujours à chercher, à étudier, à annoter.

Grand spécialiste des questions de l'antisémitisme, il consacra sa vie entière à constituer une volumineuse documentation et quiconque avait besoin d'un renseignement, d'un document, d'une cou-

pure de journal, c'est à lui qu'il s'adressait. Vanikoff était là pour rendre service dès l'instant qu'il savait que son geste contribuerait à la lutte qui lui était si chère.

Mais l'homme d'action, Maurice Vanikoff ne se contentait pas seulement de fouiller les écrits. Il ne laissait passer aucune manifestation d'antisémitisme sans réagir. Il ne réagissait pas qu'avec des résolutions : il se battait, et se battait avec cette fougue juvénile qui lui était propre. Il avait souvent à convaincre des amis hésitants pour les entraîner dans la bataille ; il savait rechercher ses alliés parmi les anciens combattants, les résistants et les milieux les plus divers ; il franchissait tous les obstacles, balayait les embûches posées sur son chemin et se jetait de toutes ses forces sur l'ennemi.

On se souvient de son action vigoureuse contre Maurice Bardèche, pour le livre d'apologie du nazisme publié par ce dernier sous le titre : « Nuremberg ou la Terre Promise » ; on se rappelle quelle énergie il déploya dans le procès intenté à « Aspects de la France » pour ses articles antijuifs ; on encore la campagne qu'il mena contre le « Petit Larousse Illustré » qui contenait des définitions tendancieuses et injurieuses ; et tout dernièrement, son action contre Robert Aron qui essayait par des écrits prétendus historiques de blanchir les traîtres Pétain et Xavier Vallat.

Ce ne sont que quelques exemples seulement. Mais ils sont suffisamment saillants pour illustrer à quel point Vanikoff mettait tout son être au service de la lutte contre l'antisémitisme.

Engagé volontaire étranger dès le premier jour de la guerre de 1914, il manifestait un amour profond pour son pays d'adoption. Sa patrie, c'était la France des dreyfusards, la France aux nobles traditions humanistes, et c'est avec la même passion qu'il haïssait l'anti-France, qu'incarnent les disciples de Maurras ou les nervis de « Jeune Nation ».

Son ardent patriotisme l'amena aux côtés de ceux qui s'opposent à la résurrection du nazisme et protestent contre la renaissance de la nouvelle Wehrmacht, à la tête de laquelle se trouvent placés de nombreux criminels de guerre.

Président de la Fédération, Maurice Vanikoff jouait un rôle déterminant pour sauvegarder l'unité entre toutes les associations d'anciens combattants juifs, et c'est grâce à lui que de nombreuses campagnes ont pu être menées en commun pour la défense des droits des anciens combattants et victimes du nazisme, contre l'antisémitisme et le racisme, contre la xénophobie et pour la paix.

Maurice Vanikoff éprouvait beaucoup de sympathie pour notre organisation. Il appréciait notre activité dans ses multiples domaines et ne manqua pas de le souligner à diverses occasions. Il écrivait souvent dans notre bulletin et le hasard a voulu que son dernier article, portant sur l'accusation contre Robert Aron, soit publié dans le journal de notre Union.

Nous avons perdu en Maurice Vanikoff un grand ami, un ami irremplaçable. Il est mort en plein travail, en pleine action. Son souvenir restera longtemps gravé dans nos cœurs, dans les cœurs de tous les anciens combattants juifs et de tous les antiracistes.

C'est en poursuivant sa tâche, en continuant la lutte contre les ennemis qu'il considérait avec raison comme étant ceux de la France, que nous resterons dignes de sa mémoire.

NOUS SOMMES EN DEUIL

par le Dr KAGANOFF, Président de la Fédération

La Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs est en deuil, son Président Fondateur n'est plus : Maurice Vanikoff est mort...

À l'Association des Anciens Combattants Volontaires Juifs Étrangers qu'il a fondée, dès la fin de la première guerre, nous étions accoutumés de le voir venir chaque mois à nos réunions portant une serviette bourrée de documents. Il en sortait souvent une liste de noms des Engagés Volontaires Juifs ; il aimait à nous lire les citations qui accompagnaient les distinctions, médailles, décorations. Après de patientes recherches, en compagnie de notre camarade Z. Bach, il publiait dans le journal « Le Volontaire Juif », le Livre d'Or de nos combattants de la première guerre.

Lorsqu'il m'arrivait, pour la rédaction du journal ou tout autre question concernant l'Association, de venir lui rendre visite, 47, rue de Miromesnil, dans son bureau désormais légendaire, je le voyais parfois, le sourire malicieux, les yeux pétillants de joie, sortir une « trouvaille », une édition rare, une gravure précieuse, un bibelot. C'est ainsi qu'il m'a montré un jour l'édition originale, introuvable paraît-il, des œuvres de l'Abbé Grégoire, à la mémoire duquel il portait une affection toute particulière : un vieux livre en hébreu, qui, malheureusement n'avait que la valeur de l'ancienneté et quelques brochures rarissimes sur l'histoire des Juifs en France. Il lisait tout et sa merveilleuse mémoire retenait, enregistrant et classant tout. Ses conversations éblouissantes me charmaient et m'ont laissé le souvenir impérissable d'un esprit fin et cultivé, d'un poète.

Hélas, avec l'avènement de l'hitlérisme, dont il mesurait toute la gravité, les conversations changèrent de ton. À partir de ce moment le lutteur prit le pas sur le lettré ; il donna toute sa mesure et ;

la dépassant même, et cette lutte n'a cessé qu'avec son dernier souffle...

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, il fonda la Fédération des Associations des Anciens Combattants Volontaires Juifs des deux guerres. À toutes les réunions du bureau il nous exhortait à la lutte, il nous engageait vigoureusement pour notre manque de combativité et, surtout, sur

l'absence de solidarité entre les Associations, ce qui lui était une plaie vive.

Son tempérament entier, n'acceptant aucun compromis, l'a usé.

Nous sommes en deuil ! Tout comme nous n'avons qu'un père, qu'une mère, nous n'avons qu'UN VANIKOFF.

Que son âme repose en paix, sachant que nous continuerons son œuvre.



LA SOIRÉE COMMÉMORATIVE à l'Hotel Moderne

De nombreux parisiens se sont rassemblés à l'appel de la Fédération des Associations d'A.C. Juifs pour rendre un vibrant hommage à Maurice Vanikoff, le 17 mai dernier à l'Hôtel Moderne.

Sous la présidence du Dr Kaganoff, l'oraison funèbre a été prononcée par M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, et plusieurs personnalités ont pris la parole : MM. Jean Volvey, Jacques Madaule, Sofer, le marquis d'Argenson, le Dr Modiano, André Dreyfus, ainsi que les représentants des organisations d'Anciens Combattants juifs. De nombreux messages avaient été envoyés, notamment par MM. Pierre Paraf, Bernard Lecache, René Cassin, Grunbaum Ballin, Isi Blum, secrétaire général de notre Union.

NOTRE SOIRÉE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR DES INSURGES DU GHETTO DE VARSOVIE

Malgré la grève des transports, une assistance nombreuse est venue célébrer le 18^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie organisée par notre Union le 9 mai dernier, salle de l'Entrepôt.

À la tribune ont pris place, en dehors des dirigeants de notre organisation, les personnalités suivantes :

M. Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C.,

M. Pierre Bugeaud, Président de l'Association des Combattants P.G. de la Seine,

M. Bounin, ancien Commissaire de la République, membre du bureau de l'A.N.A.C.R.,

M. Bercovici, Président des Engagés Volontaires de 14-18,

M. Zanca, secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E.,

Le Dr Danowski préside la soirée, remercie les personnalités représentant la masse des combattants français de leur participation à cette manifestation.

Il parle ensuite des enseignements de l'insurrection du Ghetto de Varsovie et de la nécessité de continuer le combat dans l'unité, contre l'antisémitisme et le néo-nazisme.

Après une minute de silence en l'honneur des héros du Ghetto de Varsovie, il donne la parole à notre secrétaire général.

Isi Blum, l'orateur, rappelle les témoignages poignants présentés au procès Eichmann par trois survivants de l'insurrection : Cywia Lubetkin, Antek Cukierman, Adolph Berman. Ces dépositions retracent le calvaire et la lutte héroïque des 40.000 derniers survivants de l'enceinte du Ghetto.

Il démontre aussi comment tout est mis en œuvre pour faire oublier les crimes atroces du régime nazi et parle des criminels de guerre qui occupent en Allemagne des postes élevés, tel Globcke. Il souligne le péril qui n'est pas encore disparu,

péril confirmé récemment par la présence de S.S. et fascistes hongrois dans la légion étrangère, par de fréquentes manifestations antisémites, des congrès internationaux d'anciens nazis, et appelle à l'union et à la vigilance.

M. Bounin intervient au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, parle de ses innombrables amis israéliques qui ont lutté contre l'occupant hitlérien et sont morts pour la liberté.

L'orateur souligne ensuite la nécessité de rester unis, car les dangers ne sont pas encore écartés. « Les héros du Ghetto, dit-il, resteront dans l'histoire de la lutte commune des peuples contre la barbarie nazie ».

Pierre Bugeaud, Président de l'Association des Combattants P.G. de la Seine, qui a visité Varsovie et a vu l'endroit où se trouvait le Ghetto, apporte le salut fraternel des dizaines

juin 1961 p. 3

LYON A CELEBRE DANS L'UNITE

L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

Sur l'initiative de notre section lyonnaise la soirée commémorative en l'honneur des insurgés du Ghetto de Varsovie s'est déroulée dans l'unité, le 19 avril dernier.

Dans la Maison communautaire de la rue de Turenne, un très nombreux public a répondu à l'invitation lancée par les organisations.

Le grand rabbin Kling présidait la cérémonie. Il devait rappeler que dans le monde moderne il fallait lutter encore pour un monde meilleur, sans haine, sans ghettos.

Un rescapé des camps de la mort alluma les six bougies rituelles,

puis le rabbin Coppelmann prononça les prières d'usage.

Notre secrétaire général, Isi BLUM, fit l'historique de ce soulèvement. M. VILNER, de l'U.J.R.E. apporta un témoignage personnel sur l'insurrection de Varsovie.

Le Dr. REICH, président départemental et membre de la commission exécutive du Congrès juif mondial évoqua à son tour un des derniers épisodes de ces combats héroïques.

La presse lyonnaise a largement rendu compte de cette émouvante soirée.

Organisée par notre section lyonnaise

LE 23 JUILLET, CEREMONIE A CHATILLON D'AZEGUES

Nos camarades lyonnais organisent, comme tous les ans, une cérémonie du souvenir en l'honneur des 52 fusillés de Châtillon d'Azergues en 1944.

Cette cérémonie qui se déroulera en présence de nombreuses personnalités et de délégations d'anciens combattants, aura lieu le DIMANCHE 23 JUILLET PROCHAIN.

Notre Comité Directeur y sera représenté.

**

Les camarades lyonnais nous adressent leurs remerciements pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à leur délégation, composée de nos camarades ROTBERG, président d'honneur, GITLER, président et GROBOCOPATEL, secrétaire général qui sont venus participer à la Cérémonie du Souvenir le 4 juin dernier.

L'assemblée à Nancy

Le 12 mars dernier s'est tenue à Nancy une Assemblée d'information des Anciens Combattants Juifs de cette ville avec la participation de notre président, le Dr Danowski et du secrétaire Schuster.

Le Président local Rosenberg présidait cette Assemblée et dans une allocution a démontré combien il était nécessaire de reprendre l'activité permanente à laquelle aspire tous les anciens combattants juifs de Nancy.

Il passe ensuite la présidence à Henri Kobriniec qui est le doyen d'âge de l'Assemblée. Après avoir salué les hôtes de Paris il souligne qui était si active par le passé.

Plusieurs personnes prirent la parole dans la discussion, notamment : Müllenbach, Dunek, Balbin, P. Kobriniec, Rosenfarb, Gorovitz, ainsi que d'autres personnes nouvellement inscrites à l'organisation.

Le Dr Danowski et M. Suster, prirent ensuite la parole pour retracer l'activité intense de notre organisation dans divers domaines.

Un nouveau Comité de 9 personnes a été élu et l'Assemblée générale a pris fin dans une ambiance de confiance et de fraternité.

La 2^e RENCONTRE FRATERNELLE de la JUDENBARACKE du STALAG IIB

La tradition s'établit. Aux approches de juin les copains de la baraque se retrouvent et le temps semble bien court.

Cette année comme l'an passé ils sont venus du Nord et de l'Est, mais il y avait en plus les lyonnais.

Certaines présences nouvelles, Karlin, Chapo, Kresjmer, Schuman et Zermati compensèrent des absences regrettées. Nous avons fait des vœux pour que celles provoquées pour raisons chagrines ne soient que bédés de santé (Notre ami Jacques Liebling dont le télégramme nous nignes et tout à fait passagères. Plaisir renouvelé pour ceux qui participèrent à la première rencontre, joies toutes neuves pour les autres.

Il faut d'abord mettre un nom sur un visage un peu vieilli mais toujours aussi sympathique et proche. Avec le nom retrouvé alors se déclenchent les souvenirs, les anecdotes, les aventures gaies ou tristes. On peut affirmer que pour nous tous cet après-midi a fait revivre rétrospecti-

APRES LE PUTSCH FASCISTE EN ALGERIE UN APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS JUIVES

A la suite du putsch du 22 avril dernier en Algérie, notre Union a signé, avec six autres organisations juives, l'appel suivant :

Les organisations juives soussignées se félicitent de la grande victoire du peuple de France sur le putsch fasciste en Algérie.

L'échec des généraux félons qui se sont appuyés, entre autres, sur la Légion Etrangère, composée en partie d'anciens S.S., est dû essentiellement à l'action vigoureuse et unie du peuple français, et au comportement républicain des soldats du contingent, en Algérie.

Considérant que ce putsch a mis en danger, avec la République et les libertés démocratiques, la population juive directement visée par des groupements racistes et antisémites.

Les Organisations soussignées appellent la population juive à agir avec tous les démocrates et républicains du pays pour :

— La paix en Algérie par l'ouverture immédiate de négociations avec le G.P.R.A...

— Le châtiement rigoureux des coupables du putsch et leurs complices.

— La mise hors d'état de nuire de toutes les organisations fascistes, racistes et antisémites.

— Syndicat des artisans et façonniers Juifs.

— Cercle Bernard Lazare.

— Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

— Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

— Union des Sociétés Mutualistes juives de France.

— Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide.

— Union des Etudiants Juifs de France.

Les mêmes organisations viennent de publier une déclaration commune exprimant l'ardent désir de la population juive, de voir reprendre, les négociations d'Evian en vue d'aboutir à la fin de la guerre d'Algérie.

TELEGRAMME ADRESSE

A M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

L'Union des Engagés Volontaires Combattants Juifs, groupant des hommes qui en 1939 lorsque la France et ses nobles traditions des Droits de l'Homme et du Citoyen fut menacée, ont spontanément pris les armes pour défendre leur patrie d'adoption, — se range aujourd'hui derrière tous les français décidés à défendre la République et les libertés démocratiques menacées par les factieux.

Dr DANOWSKI

Le Secrétaire Général. Isi BLUM

QUE SOIENT JUGES ET CHATIES AVEC EICHMANN TOUS LES CRIMINELS DE GUERRE NAZIS

Notre Comité qui s'est réuni le jour de l'ouverture du procès du monstre Eichmann à Jérusalem, le 11 avril dernier, a décidé d'envoyer une résolution au tribunal traduisant les sentiments des anciens combattants juifs, demandant à ce que le monstre bourreau du peuple juif A. Eichmann soit jugé et sévèrement châtié et que ce procès soit celui de tous les criminels de guerre nazis qui se trouvent encore en liberté et occupent même des postes importants dans le gouvernement allemand — entre autres Hans Globcke, commentateur des lois anti-juives à Nuremberg.

ont perdu. Ce qu'il y a d'absolument certain c'est que ces rencontres répondent à un besoin et pour reprendre une expression de notre ami Kreysmer : ne serait-ce que pour revoir un seul visage ami, cela vaudra toujours le déplacement.

M. GRINBERG

P.S. — Les anciens de la Judenbaracke se rappellent de la mort tragique de Jacob Freibrun écrasé dans la bétonneuse sur le chantier Julius Berger le 3 juin 1942. Cleitman s'est chargé de retrouver le lieu de l'inhumation de Freibrun. C'est chose faite : son corps a été rapatrié de Fürstenberg et se trouve au Cimetière National de Montainville (M.-et-M.).

Pour le 20^e anniversaire de sa mort nous organiserons un pèlerinage sur sa tombe et nous sommes convaincus que les anciens de la Judenbaracke seront nombreux pour rendre hommage à la mémoire de leur camarade dont toute la famille a été exterminée par les nazis.

SAINT-QUENTIN aussi...

Notre section de Saint-Quentin a organisé le 23 avril dernier, en commun avec la section locale de l'U.J.R.E., la cérémonie commémorative de l'insurrection du Ghetto de Varsovie qui se déroula sous la présidence de notre camarade Glowiczower, Président de la section.

Nous publions in-extenso le compte rendu qu'a publié le journal de Saint-Quentin au lendemain de cette manifestation.

Dimanche matin a eu lieu au cimetière Saint-Jean la traditionnelle commémoration du soulèvement du ghetto de Varsovie.

La cérémonie se déroula en présence de nombreuses personnalités : MM. Podevin, commissaire divisionnaire représentant M. Marchand, sous-préfet; Laroche, maire; Normand, président départemental de l'U.F.A.C.; Lionel Lefèvre, président d'honneur départemental de l'U.N.A. D.I.F.; Balon, président de l'U.N.C.; Jaffary, président du C.E.C. 39-45; Hénon, trésorier départemental des C.V.R.; Jacques, président de la section locale des C.V.R.; Besson, président des déportés; Glowiczower, président des A.C. Juifs; Mor-treux, de l'A.R.A.C.; Vitasse, de Résibel-France, Rouché, conseiller municipal; Humbert, président de la 3^e D.I.M.; Einheber, président du culte israélite. Le rabbin Dayen qui recita les prières d'usage et de nombreux membres de la colonie juive de Saint-Quentin, s'est déroulée devant le monument érigé à la mémoire des quatre-vingt-neuf déportés juifs de Saint-Quentin disparu dans les camps d'extermination nazis.

Ainsi ont été réunis dans un même hommage la population juive de Varsovie dressée dans un acte héroïque de résistance contre les oppresseurs et nos concitoyens victimes de la même barbarie.

Au nom de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide, M. Furmanski, ancien résistant, ancien déporté, membre du bureau national de l'U.J.R.E., retraça l'histoire de l'insurrection

du Ghetto de Varsovie et tira les conclusions de cet acte historique.

« Au moment où a lieu à Jérusalem le procès d'Eichmann, responsable de l'extermination de millions d'êtres humains, refusons-nous à voir, dit-il, dans cet acte de justice, le procès d'un homme. Il y a trop de disproportion entre Eichmann et son crime. Ce procès doit être celui du nazisme, c'est-à-dire celui d'un régime capable d'engendrer des hommes aussi sinistres qu'Eichmann et de leur inspirer de pareils forfaits. »

Suivant l'habitude, des gerbes furent déposées au pied du monument tandis que l'assistance observait quelques instants de recueillement et que les portedrapeau inclinaient leurs emblèmes vers le sol où reposent les restes de ceux qui disparurent si tragiquement.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE SECTION DE SAINT-QUENTIN

L'Assemblée générale de notre section de Saint-Quentin a eu lieu le 19 mars dernier.

M. A. Glowiczower qui présidait la séance a évoqué la mémoire des camarades décédés au cours de l'année et une minute de silence a été observée en leur honneur.

C'est ensuite M. Glicenstein, le secrétaire, qui présente le rapport d'activité et parle des manifestations auxquelles a participé la section et salue le portedrapeau pour son dévouement dans l'accomplissement de ses missions.

Il a été décidé de participer avec l'U.F.A.C. aux célébrations du 8 mai et de s'abstenir aux cérémonies du 14 mai.

L'Assemblée exprime sa reconnaissance au trésorier Osman pour la bonne gestion des finances.

L'ancien Comité est reconduit à l'unanimité et l'Assemblée se termine par un vin d'honneur dans une atmosphère des plus chaleureuses.

NOS PEINES

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille éprouvée par la disparition de notre camarade Martin KLEIN.

Notre Comité adresse ses condoléances les plus sincères à la famille qui vient d'être frappée par la mort de notre camarade Samuel WAJSBROD.

Nous partageons la douleur de la famille éprouvée par la mort de notre camarade Salomon ZWILLING.

Nous adressons nos condoléances à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade Jesma EPELBAUM.

Notre Comité exprime ses condoléances émues à la famille frappée par la disparition de notre camarade Aron JEDINAC.

Nous adressons nos condoléances les plus sincères à Madame ROTNEMER, qui vient de perdre son mari Jacques ROTNEMER.

Nos condoléances émues à la famille frappée par le décès de notre camarade Samuel HERMAN.

Nous exprimons nos condoléances à notre camarade BAJWOL qui vient de perdre son épouse.

juin 1961 p.4

8 MAI — DATE SACRÉE

(Suite de la 1^{re} page)

La décision ferme des Anciens Combattants qui ont pris en main l'organisation de la commémoration de ce glorieux anniversaire, dans chaque ville et village, a amené la participation des autorités officielles aux cérémonies. Ce fait est largement commenté par l'ensemble de la presse des anciens combattants. Cette présence ne signifie-t-elle pas la décision de revenir sur une ordonnance qui en son temps a suscité la réprobation unanime. Ne pas oublier cette guerre atroce, c'est d'abord fêter le jour

si longuement attendu de la victoire sur l'ennemi. C'est en fêtant cette journée du 8 mai que l'on doit tirer la leçon du passé et jurer de tout faire pour éviter une nouvelle guerre. Les Anciens Combattants juifs et engagés volontaires qui s'étaient levés pour défendre les armes à la main la France, leur patrie d'adoption, sont avec ceux qui luttent pour que le 8 mai soit célébré officiellement. Pour ceux qui revendaient des combats et des camps de la mort la capitulation des allemands le 8 mai 1945 restera à jamais une journée historique d'une importance

primordiale. Les milliers de juifs qui avaient souffert dans leur âme et dans leur chair des atrocités de la guerre d'Hitler en tant que patriotes et en tant que juifs, poursuivront l'action avec l'U.F.A.C. et avec l'ensemble des A.C. pour que le décret soit abrogé et pour que la journée du 8 mai soit considérée fête nationale fériée et chômée.

Lettres de remerciement

Des lettres de remerciement nous parviennent presque tous les jours de nos camarades ayant obtenu satisfaction par notre intermédiaire pour la défense de leurs intérêts ou bien pour l'attention particulière manifestée à leur égard en cas de maladie par notre Commission sociale. Nous publions aujourd'hui des extraits de quelques unes de ces lettres :

Jacques MILLENBACH (Laneville)
Je vous envoie à titre gracieux, pour la Caisse des Anciens Combattants, la somme de 56 NF pour vous remercier de la réussite de mon premier dossier.
Mme SZACHNIAK
Je vous prie de bien vouloir présenter mes remerciements les plus vifs à tout le Comité pour vos vœux de bonne santé adressés à mon mari. Il en sera très touché.

Nos camarades à l'honneur

BERCHOLE SAMUEL

ISRAELSKI MAURICE



La Médaille Militaire vient d'être attribuée à notre camarade Berchole ancien du 21^e R.M.V.E. Notre Comité Directeur lui adresse à cette occasion les plus chaleureuses félicitations.

Notre camarade Israelski, ancien du 21^e R.M.V.E., vient de se faire attribuer la Médaille Militaire. Nous lui adressons, à cette occasion, nos plus vives félicitations.

Une motion de l'U.F.A.C.

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de la Guerre (U.F.A.C.), Faisant écho aux nombreuses protestations provoquées par le rapport au 14 mai de la célébration officielle de la Victoire du 8 mai 1945; S'incline avec respect devant la mémoire des combattants, avec ou sans uniforme, de 1939-1945 dont les sacrifices ont contribué à la victoire qui a rétabli la France dans son honneur et son indépendance; S'associe aux protestations des résistants et des anciens combattants des deux guerres, et réclame avec eux l'annulation de la décision du 9 mars 1959 prise

en contradiction avec la loi de mars 1953 qui avait fixé au 8 mai, jour férié, la célébration de la victoire de 1945; Renouvelle ses demandes antérieures pour que le 8 mai soit férié et chômé au même titre que le 11 novembre; Considérant que l'anniversaire de la Victoire de 1945 ne saurait être célébré à une autre date que le 8 mai; L'U.F.A.C. Invite les anciens combattants et victimes des deux guerres à organiser partout, le 8 mai, des cérémonies pour rendre hommage aux morts et célébrer la Victoire

NOUVELLE LISTE DE DONNS

Nous publions aujourd'hui une nouvelle liste de dons que nos camarades et amis ont versé à notre Union. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

- | | |
|----------------|----------|
| Mme APELOIG. | 100 N.F. |
| S. BAC | 100 N.F. |
| BAUMERDOR | 100 N.F. |
| Mme BINSTEN | 50 N.F. |
| Isi BLUM | 200 N.F. |
| R. BORENSZTAJN | 100 N.F. |
| I. DYSTELMAN | 700 N.F. |
| M. FAILOVIC | 200 N.F. |
| Mme FRYDMAN | 100 N.F. |
| M. FRUCHTMAN | 150 N.F. |
| J. FRYDLAND | 100 N.F. |
| Z. GRADOWCZYK | 200 N.F. |
| M. GUETZELZON | 100 N.F. |
| ISRAELSKI | 20 N.F. |

- | | |
|------------------|----------|
| H. KASZEMACHER | 500 N.F. |
| LEDFR | 250 N.F. |
| S. MELICH | 500 N.F. |
| MENDELSON | 300 N.F. |
| MILLENBACH | 50 N.F. |
| Mme ORZECZOWSKI | 50 N.F. |
| Mme G. ROSENBERG | 20 N.F. |
| M. RYBAK | 200 N.F. |
| A. SADENTIS | 100 N.F. |
| Mme SALAMON | 250 N.F. |
| SCHMER | 50 N.F. |
| H. SAPISEWICZ | 65 N.F. |
| J. SICARI | 100 N.F. |
| Mme R. VIDAL | 100 N.F. |
| Mme ZIMET | 200 N.F. |

Nos vœux les meilleurs pour les 50 ans de Korngold et Urjewicz

Notre Comité Directeur a été particulièrement heureux de fêter par un vin d'honneur le 50^{ème} anniversaire de deux de ses camarades. Il s'agit notamment de Joseph URJEWICZ et Szulim KORNGOLD. Nous leur adressons ici nos meilleurs vœux de longue vie et de travail fructueux au profit de nos œuvres.

POUR VOS NOCES, BANQUETS, SOCIÉTÉS, GALAS, UN SEUL ET UNIQUE ORCHESTRE FOLKLORIQUE ET MODERNE DE JAZZ

LE CHANTEUR ANIMATEUR

Jimmy GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

CHANTE, JOUE, DIRIGE SON ORCHESTRE, PREND SES ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE PEUT FOURNIR DES SALONS ET TRAITEURS

68, rue du Fg-St-Martin
Téléphone : COM. 41-60
(de 11 heures à midi)

NOS VŒUX

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre sympathique secrétaire général de la section lyonnaise et à Madame GROBOCOPATEL à l'occasion de la naissance de leur fille Nadine.
*
Meilleurs vœux et félicitations à notre camarade Max GLICENSTEIN, porte-drapeau de la section de St-Quentin, à l'occasion de la naissance de son petit-fils Eric.
*
Notre Comité Directeur adresse ses meilleurs vœux à notre cama-

rade et Madame ZTOKMAN, à l'occasion du mariage de leur fils Charles avec Mlle Nicole Périn.
*
Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Madame S. OWYSZER à l'occasion du mariage de leurs fils Marcel avec Mlle Michelle Baranowski.
*
Nous présentons nos vœux les plus sincères à nos camarades Leizerowicz et Laus à l'occasion du mariage de leur enfants Bernard et Arlette.

Notre solidarité envers les sinistrés de Saint-Ouen

A la suite de l'incendie de Saint-Ouen dont plusieurs membres de notre Organisation ont été sinistrés, notre bureau a décidé d'exprimer sa solidarité en versant à titre symbolique la somme de 300 NF à l'Amicale des Locataires du Terrain Vernaison.

Notre geste a été particulièrement apprécié par le Comité des Sinistrés qui nous a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements dans une lettre très chaleureuse.

Rétablissement du droit à pension aux veuves remariées redevenues veuves

L'article 63 de la loi de Finances modifie l'article L. 48 du Code en vertu duquel, les veuves ou divorcées à leur profit recouvrent l'intégralité de leur droit à pension à l'âge de 60 ans. Le nouvel article L. 48 prévoit qu'une pension différentielle peut être servie dans certains cas.

Quoiqu'en l'absence d'instructions ministérielles d'application il ne nous soit pas possible de donner des précisions sur la portée exacte de ces nouvelles dispositions nous pouvons indiquer que le chiffre pris en compte en ce qui concerne le montant des revenus sera de 450.000 anciens francs, ce nouveau plafond étant égal à la somme à partir de laquelle un revenu ne donne pas lieu effectivement à la perception de l'impôt.

Le Directeur : I. CLEITMAN
Imp. Abécé, 176, quai de Jemmapes Paris-10^e

Croix de Combattant Volontaire

Nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses à nos camarades Szulim CERNOGORA, Wolf GOLDMAN, Maurice RUBINOVIC,

qui viennent de se voir attribuer la Croix du Combattant Volontaire.

LES DROITS DES VICTIMES DU NAZISME PENSIONNÉES

Cette brochure, qui va paraître avant le 15 juillet 1961, sera en vente à nos bureaux au prix de 3 N.F., contiendra tous les renseignements intéressent les victimes du nazisme, pensionnées.

Encore une forclusion

Les liquidateurs des réseaux homologués viennent d'apprendre tout à la fois qu'un contingent de 20 croix de chevalier de la Légion d'honneur et de 20 médailles militaires récompenseraient des Résistants... quelques unités parmi les milliers qui attendent, ce qui ne trouble personne... La forclusion est là pour résoudre toutes les questions... Les propositions ne seront plus reçues après le 1^{er} février... C'est toujours la même antienne: nous avons eu un mouvement de surprise quand nous avons appris que les lois mêmes consacrant les droits de nos camarades seraient réputées caduques... parce que les Commissions du ministère ne consentaient plus à se réunir, ce qui

Léon POCHTOWIK
(Officier interprète de réserve, grande mutilé de guerre).
Appréciant l'action de votre organisation en faveur des anciens combattants juifs, j'ai le plaisir de vous envoyer mon adhésion à votre groupement, ainsi qu'un chèque de 15 NF.

H. BERGER (Le-Puy, Hte-Loire)
Je suis heureux de vous adresser ci-joint un chèque de 200 NF pour les 10 carnets de soutien et je vous prie de m'en envoyer 10 autres.
Je tiens à cette occasion vous renouveler ma fidélité à l'organisation qui défend si brillamment les intérêts et l'honneur des anciens combattants juifs.

H. GOLDSZAL
Je veux exprimer mes remerciements les plus sincères à la Direction de notre Union d'avoir montré tant de souci et d'affection pendant ma longue maladie ce qui m'a reconforté.
J'appelle tous les amis, anciens combattants, d'appuyer avec chaleur et dans l'union, notre chère organisation.

était une façon comme une autre d'abréger le travail... Tout de même comment comprendre cette circulaire n° 73.000 du 12 octobre dernier qui parle des droits des Résistants pour annoncer dans les mêmes textes qu'il est inutile de chercher dans les vieux dossiers, dans les preuves réunies; à quoi bon! personne, parmi les gens en place, n'a conservé le culte de l'acte héroïque. Personne n'a pensé à tous ceux dont les dossiers se sont couverts d'une poussière administrative qui seule a honnorié le souvenir de leur risque obscur. Il y a là une méconnaissance de droits qui restent sacrés.
André MESUREUR
(Journal des Combattants)

אונזער ווילן

ארגאן פון בארנאנד פון די געו. יידישע פראנט-קעמפער

עס האט אויסגעבעלט אן עדות

(צום אייכמאז-פראצעס אין ירושלים)

אין מאמענט, ווען מיר שרייבן די שורות, דערנעבעמער זיד שוין דער פראצעס פון אונזער מאסן-מערדער אייכמאז צו געלעבן בעת זיי וועלן געלויבט ווערן, וועט שוין אפשר באקאנט ווערן דער פאמאז' לער פסקידין, וועלכן עס איז אגב גישט שווער פארויסצווען. אבער גישט דער אופן דורך וועלכן דער בלוטיקער הונט וועט באצאלן פאר זיינע שוידערלעכע פארברעכנס באוועגט אונז ארומ איצט צו שרייבן, הנם יעדער פון אונדז אן אויסנאם אין א גוטע דבר. ווען עס וועלט גאר געגאנגען אין דעם — וואלט יעדער פון די העלדישע יאמא, וועל'כע האבן אים אויסגעשפירט און געבראכט מיין ישראל, זיכער גרייט געווען אים פארשפיק צו מאכן, ווי א משוגענעם הונט, אויפן ארץ וואלטן מיר אפשר דאן געווען עדות פון א פאר'קערטן, "אייכמאז-פראצעס", ווי מען וואלט געמשפט אייכמאז מערדער... אין ארגענטיגע...

אין מאמענט, ווען מיר שרייבן די שורות, דערנעבעמער זיד שוין דער פראצעס פון אונזער מאסן-מערדער אייכמאז צו געלעבן בעת זיי וועלן געלויבט ווערן, וועט שוין אפשר באקאנט ווערן דער פאמאז' לער פסקידין, וועלכן עס איז אגב גישט שווער פארויסצווען. אבער גישט דער אופן דורך וועלכן דער בלוטיקער הונט וועט באצאלן פאר זיינע שוידערלעכע פארברעכנס באוועגט אונז ארומ איצט צו שרייבן, הנם יעדער פון אונדז אן אויסנאם אין א גוטע דבר. ווען עס וועלט גאר געגאנגען אין דעם — וואלט יעדער פון די העלדישע יאמא, וועל'כע האבן אים אויסגעשפירט און געבראכט מיין ישראל, זיכער גרייט געווען אים פארשפיק צו מאכן, ווי א משוגענעם הונט, אויפן ארץ וואלטן מיר אפשר דאן געווען עדות פון א פאר'קערטן, "אייכמאז-פראצעס", ווי מען וואלט געמשפט אייכמאז מערדער... אין ארגענטיגע...

אין מאמענט, ווען מיר שרייבן די שורות, דערנעבעמער זיד שוין דער פראצעס פון אונזער מאסן-מערדער אייכמאז צו געלעבן בעת זיי וועלן געלויבט ווערן, וועט שוין אפשר באקאנט ווערן דער פאמאז' לער פסקידין, וועלכן עס איז אגב גישט שווער פארויסצווען. אבער גישט דער אופן דורך וועלכן דער בלוטיקער הונט וועט באצאלן פאר זיינע שוידערלעכע פארברעכנס באוועגט אונז ארומ איצט צו שרייבן, הנם יעדער פון אונדז אן אויסנאם אין א גוטע דבר. ווען עס וועלט גאר געגאנגען אין דעם — וואלט יעדער פון די העלדישע יאמא, וועל'כע האבן אים אויסגעשפירט און געבראכט מיין ישראל, זיכער גרייט געווען אים פארשפיק צו מאכן, ווי א משוגענעם הונט, אויפן ארץ וואלטן מיר אפשר דאן געווען עדות פון א פאר'קערטן, "אייכמאז-פראצעס", ווי מען וואלט געמשפט אייכמאז מערדער... אין ארגענטיגע...

מיטוואך, דעד 5-טן יולי, 8,30 אונט
אין אונזער לאקאל
58 די שאטא-ד'א
עכומלעכע ציאונג
פון דער יערלעכער טאמבאלא
אין ארטיסטישן פראגראם:
ניוסיא גאלד
לייטערן פון פארזעך יידישן טעאטער-אנסאמבל
קומט צאלרייך!
איינמירט פריי.

אונזער קאמיטעט שטרײַכט אונזער גלענצנדיקן דערבאלג פון דער אדענק-צערעמאניע

די בורא פון יידישן קאמבאט' טאגטאג פארבאנד האט אויף איר זיצונג, פון 19טן יולי, נאכן אויס'הערן אן אויספירלעכן באריכט וועגן דער אדענק-צערעמאניע אין באניע, מיט צופרידנדיקייט פעסט' געשטעלט, אז די דאזיקע רירנדי' קע מאניפעסטאציע איז ארום מיט א גלענצנדיקן דערפאלג.

און שטעמבלט די גאוסע האנדלונג פון דער ארביס-ארגאניזאציע

די בורא פון יידישן קאמבאט' טאגטאג פארבאנד האט אויף איר זיצונג, פון 19טן יולי, נאכן אויס'הערן אן אויספירלעכן באריכט וועגן דער אדענק-צערעמאניע אין באניע, מיט צופרידנדיקייט פעסט' געשטעלט, אז די דאזיקע רירנדי' קע מאניפעסטאציע איז ארום מיט א גלענצנדיקן דערפאלג.

די פערזענלעכקייטן פאלגנדיקע פערזענלעכקייטן

די בורא פון יידישן קאמבאט' טאגטאג פארבאנד האט אויף איר זיצונג, פון 19טן יולי, נאכן אויס'הערן אן אויספירלעכן באריכט וועגן דער אדענק-צערעמאניע אין באניע, מיט צופרידנדיקייט פעסט' געשטעלט, אז די דאזיקע רירנדי' קע מאניפעסטאציע איז ארום מיט א גלענצנדיקן דערפאלג.

די בורא פון יידישן קאמבאט' טאגטאג פארבאנד האט אויף איר זיצונג, פון 19טן יולי, נאכן אויס'הערן אן אויספירלעכן באריכט וועגן דער אדענק-צערעמאניע אין באניע, מיט צופרידנדיקייט פעסט' געשטעלט, אז די דאזיקע רירנדי' קע מאניפעסטאציע איז ארום מיט א גלענצנדיקן דערפאלג.

א גליקלעכע דייזע!

דער העט זיך עס געלויבט, מיט זעקס חרשים צוריק, ווען מיר האבן געגענימען א באשלוס איינ' צווארענען אן עסקמירטע קיין ישראל און זיך געשטעלט פאר א ציל צו דערגרייכן 100 עסקמירט סאגא, ווער האט זיך עס גע' גלויבט, אז די דאזיקע צאל וועט דערגרייכט און איבערגעשפיגט ווערן? אפילו די גרעסטע אָפּט' מיסטן האבן זיך עס גישט פאר' געשטעלט.

אונזער פארבאנד קען זיך מיט שטאלץ בארימען, אז יעדע איגי' ציאטיוו זיינע ווערט פארברעכערט מיט דער גרעסטער זארג און ווערט געקרוינט מיט דערפאלג. די מיטגלידער זיינע, ווי בכלל די יידישע באפעלקערונג, ענטפערן שטענדיק מיט צומרוי אויף זיין רות.

באגריסונג-טעלעגראמע צו די 13 יאר יודית-ישראל

אונזער פארבאנד האט איבער' געשיקט צום מלוכה-פרעזידענט בן-צבי א באגריסונג-טעלעגראמע אין צוזאמענהאנג מיט די פייערונג' דען פון 13 יאר עקזיסטענץ פון גער פון אונזער-מיט אויסדריק' דיק די וונטשן פון שלום און פרא' ספערימעט פאר מדינת ישראל.

1961 Jun 28

Tableau des pensions à dater du 1^{er} mars 61

Pourcentage d'invalidité	Point de l'indice pension principale	Pension principale	Allocations aux grands invalides				Statut du grand mutilé	TOTAL
			N° 1, 2, 3, 4	N° 5	N° 5 bis	N° 6		
10 %	42	195,72	—	—	—	—	195,72	
15 %	63	298,58	—	—	—	—	298,58	
20 %	84	391,44	—	—	—	—	391,44	
25 %	105	489,30	—	—	—	—	489,30	
30 %	142	661,72	—	—	—	—	661,72	
35 %	166	773,56	—	—	—	—	773,56	
40 %	189	880,74	—	—	—	—	880,74	
45 %	213	992,58	—	—	—	—	992,58	
50 %	236	1.099,76	—	—	—	—	1.099,76	
55 %	260	1.211,60	—	—	—	—	1.211,60	
60 %	284	1.323,44	—	—	—	—	1.323,44	
65 %	308	1.435,28	—	—	—	—	1.435,28	
70 %	332	1.547,12	—	—	—	—	1.547,12	
75 %	356	1.658,96	—	—	—	—	1.658,96	
80 %	380	1.770,80	—	—	—	—	1.770,80	
85 %	361	1.682,26	Ind. 128 596,48	—	—	—	2.278,74	
85 % avec statut du G.M.	361	1.682,26	Ind. 64 298,24	—	—	Ind. 200 932,00	2.912,50	
90 %	368	1.714,88	Ind. 154 717,84	—	—	—	2.432,50	
90 % avec statut du G.M.	368	1.714,88	Ind. 77 358,82	—	—	Ind. 300 1.398,00	3.471,70	
95 %	370	1.724,20	Ind. 204 950,64	—	—	—	2.674,84	
95 % avec statut du G.M.	370	1.724,20	Ind. 102 475,32	—	—	Ind. 400 1.864,00	4.063,32	
100 %	372	1.733,52	Ind. 258 1.192,96	—	—	—	2.926,48	
100 % avec statut du G.M.	372	1.733,52	Ind. 128 596,48	—	—	Ind. 500 2.330,00	4.063,52	
100 % + art. 16 + 1°	372+16	1.808,08	—	Ind. 540 2.516,40	—	Ind. 211 983,26	5.307,74	
100 % + art. 16 + 2°	372+32	1.882,64	—	2.516,40	—	Ind. 233 1.085,78	5.484,82	
100 % + art. 16 + 3°	372+48	1.957,20	—	2.516,40	—	Ind. 255 1.188,30	5.661,80	
100 % + art. 16 + 4°	372+64	2.031,76	—	2.516,40	—	Ind. 277 1.290,82	5.838,98	
100 % + art. 16 + 5°	372+80	2.106,32	—	2.516,40	—	Ind. 300 1.398,00	6.020,72	
100 % + art. 16 + 6°	372+96	2.180,88	—	2.516,40	—	Ind. 321 1.495,86	6.191,14	
100 % + art. 16 + 7°	372+112	2.255,44	—	2.516,40	—	Ind. 343 1.598,38	6.370,22	
100 % + art. 16 + 8°	372+128	2.330,00	—	2.516,40	—	Ind. 365 1.700,90	6.547,30	
100 % + art. 16 + 9°	372+144	2.404,56	—	2.516,40	—	Ind. 387 1.803,42	6.724,38	
100 % + art. 16 + 10°	372+160	2.479,12	—	2.516,40	—	Ind. 409 1.905,94	6.901,46	
par degré en plus	16	74,56	—	—	—	Ind. 22 102,52	—	
140 % + art. 16 + art. 18	372+93	2.166,90	—	—	Ind. 1.337 (1)	Ind. 351 1.635,66	10.032,98	
100 % + art. 16 + art. 18 + 1°	372+113	2.260,10	—	—	6.230,42	Ind. 50 283,00	10.498,98	
100 % + art. 16 + art. 18 + 2°	372+133	2.353,30	—	—	6.230,42	466,00	10.871,78	
100 % + art. 16 + art. 18 + 3°	372+153	2.446,50	—	—	6.230,42	Ind. 150 699,00	11.244,00	
100 % + art. 16 + art. 18 + 4°	372+173	2.539,70	—	—	6.230,42	Ind. 200 932,00	11.617,38	
100 % + art. 16 + art. 18 + 5°	372+193	2.632,90	—	—	6.230,42	Ind. 250 1.165,00	11.990,18	
100 % + art. 16 + art. 18 + 6°	372+213	2.726,10	—	—	6.230,42	Ind. 300 1.398,00	12.362,98	
100 % + art. 16 + art. 18 + 7°	372+233	2.819,30	—	—	6.230,42	Ind. 350 1.631,00	12.735,78	
100 % + art. 16 + art. 18 + 8°	372+253	2.912,50	—	—	6.230,42	Ind. 400 1.864,00	13.108,58	
100 % + art. 16 + art. 18 + 9°	372+273	3.005,70	—	—	6.230,42	Ind. 450 2.097,00	13.481,38	
100 % + art. 16 + art. 18 + 10°	372+293	3.098,90	—	—	6.230,42	Ind. 500 2.330,00	13.854,18	
par degré en plus	20	9,320	—	—	—	Ind. 46 46,60	—	

(1) Les aveugles bi-amputés et paraplégiques perçoivent l'indice 1.464 = 6.822,24 NF

100 % + art. 16 + double art. 18 avec allocation 5 bis	—	—	—	—	Ind. 1.373 (2)	Ind. 1.250	Ind. 601	—
avec 9 degrés	372+660	4.809,12	—	—	6.398,18	5.865,00	2.800,66	19.872,96
avec 10 degrés	372+692	4.938,24	—	—	6.398,18	5.865,00	2.800,66	20.022,08
par degré en plus	32	149,12	—	—	—	Ind. 50 233,00	Ind. 10 46,60	—

(2) Les aveugles bi-amputés et paraplégiques perçoivent l'indice 1.464 = 6.822,24 NF

PENSION DE VEUVE OU D'ORPHELIN DE PERE ET DE MERE et D'ORPHELIN TOTAL

Nature de la pension	Indice	MONTANT au 1/3/61
Pension normale	441	2.055,06
Pension de réversion	294	1.370,04
Pension au taux spécial aux veuves infirmes ou âgées de plus de 60 ans.	588	2.740,08
Pension d'orphelin total sans supplément exceptionnel	441	2.055,06
Pension d'orphelin avec supplément exceptionnel	588	2.740,08

PENSION D'ASCENDANTS

Nature de la pension	Indice	MONTANT
Pères, mères grand-mères, veufs, divorcés, séparés de corps ou non mariés, parents ou grands-parents, conjoints.	200	932
Pères, mères, grand-mères, mariés ou remariés après décès du fils ou petit-fils ouvrant droit à pension, seuls.	100	466
Majoration par enfant en sus	30	13,98

MAJORATIONS POUR ENFANTS D'INVALIDES INFÉRIEURS A 85 %

Le montant de la majoration est égal au huitième du montant de la pension, elle ne se cumule pas avec les allocations familiales.)

Taux de la pension	Montant
10 %	24,48
15 %	36,70
20 %	48,93
25 %	61,10
30 %	82,71
35 %	96,69
40 %	110,10
45 %	124,07
50 %	137,47
55 %	151,45
60 %	165,43
65 %	179,41
70 %	193,39
75 %	207,37
80 %	221,25

די וענדונג פון מען פאר איינהייט און דער ענטפער פון אונזער פארבאנד

די ארגאניזאציע פון די געוועזענע יודישע פראנצאזישע און מען האט זיך געוואנדן מיט א רוף צו אונזער קאמפאניאן פאר אונזערע און צו דער אפגעשפאלטענער קאמפאניאן פאר אונזערע פראנצאזישע פראנצאזישע פאר א פארטיי ניו-יארק.

מיר ברענגען ווייטער דעם טעקסט פון בריוו ווי אויך אונזער ענטפער. דער בריוו פון מען דער קאמפאניאן פון די נעו-יודישע פראנצאזישע און מען האט איינשטימיק אָנגענומען אויף זיין זיצונג פון 29 מערץ 1961 פאלגנדיקע רעזאָלוציע:

אין די געמיינזאמע אינטערעסן פון אלע סעקציעס פון די יודישע פראנצאזישע און פראנצאזישע בעסן מיר ביי דעם צענטראלע ארגאניזאציעס פון פארזיך צו פארדייניקן אין אן איינציקן אויטאָנאָמערן קאָמיטעט ווייל זייערע אידן גערלעכע שטייטן רופן זיך אפ אויף די סעקציעס פון דער פראנצאזישער שאַפנדיק און קאָנפליקטן צווישן די מיט גלידער פון פארשידענע סעקציעס.

אונזער ענטפער אונזער קאָמיטעט וועלכער האָט באַטראַכט אייער בריוו מיט אַ באַזונדערן אויפמערקזאָמקייט ווייל די פראַגע פון איינציקייט וואָס איז אונזר צוויי צום פאַרצו און פאַר וועלכער מיר האָבן נישט אויפגעהערט צו קעמפן זינט יאָרן האָלט פאַר נויטיק אויך צו דערמאָנען אַז מערערע אינדיבידואַלן זיינען אונטערגענומען געוואָרן צוליב דעם צוועק און אויב מיר האָבן צום באַדויערן נישט געקענט דערגרייכן קיין פאַר זיטיון רעוולופאַט ווייט איר נאַנץ גוט אַז די שולד פאַלט אויף דעם כסדרדיקן אָפּזאָג פון דער אַרגאָניזאציע פראַנצאזישע פראַנצאזישע פראַנצאזישע.

מיר זיינען מסכים מיט אייך און די פאַרדייניקונג פון די אַרגאָניזאציעס פון די געוועזענע יודישע קאָמפאָניאָנס פון דער לעצטער מלחמה וואָלט געהאַלטן פאַרשאַרפן די אַקטיוויטעט פון געוויסע פראַנצאזישע סעקציעס וואָס איז צוליב דער שפאַלמונג אָפּגעשוואַכט געוואָרן און וואָלט געשאַפן אַ נייעם שוונג אויפן געביט פון דער פאַרדייניקונג פון די רעכט פון אלע געוועזענע יודישע פראַנצאזישע און קריגס-קרבנות פון נאַציווים.

דאָס איז אַבער נישט אָפּגעהנגיק פון אונזר וואָס זיינען שטענדיק גרייט צו באַטראַכטן אויפסגיי דעם דאָזיקן ווייט טיילן פראַגע. דאָס איז אָפּגעהנגיק פון די וועלכע זאָגן עקסטרעם אָפּ אָנצונעמען די אויסגעשפּרעכטע האַנט פון אונזער פאַרבאַנד.

איבעריקום, איז אין צוזאַמענהאַנג מיט דער אַנדערקיי צערעמאָניע אין באַניע, פאַרעקומען איז חודש יוני 1955 אַ צוזאַמענפּרעג אין אונזער לאַקאַט, פון די סעקציעס פון ליאָן, מען, נאַנסי, ליל, סען-קאַטע, לאַנס, דער דאָזיקער צוזאַמענפּרעג האָט זיך פאַרענדיקט מיט אַ פאַרשיידן רוף צו איינציקייט אין נאָמען פון אַלע סעקציעס אין וועלכע כּעס האָט זיך געוואָלט צווישן אַנדערן:

די איינציקייט וואָס איז אויטאָנאָמערט געוואָרן אויף די פראַנצאזישע און איז די לאַקאַט ווייל צוויי אַרום וועלן מיר בעי סער פאַרדייניקן אונזערע אַלעמען רעכט, מיר וועלן ווירקן זאַמער קעמפן קעגן אַנטיסעמיטיזם און פאַר איינפאַלדן דעם שלום.

לאַקאַט אַוועקלייגן און אַ ווייט אַלץ וואָס קען אונזר צען טיילן און לאַקאַט זיך געבן ברודערלעך די הענט. איר ווייט, אַז דער דאָזיקער רוף וועלכער איז פאַר אונזר שטענדיק גילטיק, איז געבליבן אַז אַז ענטפער מצד דער אַנדערער אַרגאָניזאציע.

איר דאַרפן דעריבער אויפּלערן די וואָס זאָגן זיך כסדר אַפּ צו ענטפערן אויף דעם איינזיטלעכן ווינטש פון דער מאַן סע פון די געוועזענע יודישע פראַנצאזישע און זייער שמעלונג איז אַ שערלעכע פאַר די געמיינזאמע אינטערעסן.

זיך איינזעכאפט פון שלאך

פאַראַן אַ מין אַרגאָניזאציעס וואָס אַ נאַנץ יאָר שלאָפן זיי מיט אַ מיפן לעמפּאַרישן שלאַך, מוען נישט די האַנט אין קאַלט וואַסער אַרײַן, מען הערט זיי נישט און מען זעט זיי נישט. נאָר דאָך שטערט נישט, אַז זיי זאָגן פון צייט צו צייט אַרויסגיין אין דער עפּנמלעכקייט מיט אַן ערקלעכע גרויסע באַריכטן וועגן דער „אָפּגעווענער“ אַרבעט, אַז דעם לייטנער באַשלאָסן אַזש (ספעציעל אין די ווערדיקע היינטע טעג) אַ שווייט...

אַנמקען וואָס שרייבן מיר דאָס? אַנמקען דעם גרוי-סען באַריכט, וואָס מיר האָבן געלייענט אין „אונזער וואָרט“ פון 27-טן יוני וועגן אַ צוזאַמענפאַר פון באַצײַט-פאַר און די יודישע קאָמפאָטאָנ-אָרגאַניזאַציעס. דער „צוזאַמענפאַר“ איז פאַרעקומען (כסדר-סדרות) מיט גאַנצע 16 מען פריער אין ליל, מיר דער-וויסן זיך ווייטער פון באַריכט, אַז דער (געדייטנישפּו-לער) „צוזאַמענפאַר“ איז באַשטאַנען פון יודעל עקסטייבן פון דער „אַרפּוס-אַרגאַניזאַציע“ צוזאַמען מיט „פאַר-שטייער“ פון אַרגאַניזאַציעס פון יודישע קאָמפאָטאָנ פון גאַנצע פיר פראַנצאזישע שטעט, וווּ אַפילו שערלעך האַלמיס אַליין וועט דאַרפן אַזש מין אַרגאַניזאַציע נישט באַווייזן צו אַנמקען...

אַבער דער סוף - וועט איר פראַגען - וואָס האָט אַזוינס באַשלאָפן די דאָזיקע „אַסיפה“? זי האָט באַשלאָפן פאַרזשלאָגן... אויפצולייזן אלע עקזיסטירנדיקע אַרגאַניזאַציעס פון יודישע קאָמפאָטאָנ מאַנאָן, כדי צו שאַפן אַ נייע... אַז נייע, דאָס, זעט איר, איז שוין אַ קלוגער איינפאַל, ווייל קיין שווערע אַנשטרענגונג וועט די „אַרפּוס-אַרגאַניזאַציע“ ציטן נישט דאַרפן מאַכן אויפצולייזן דאָס, וואָס עקזיסטירט מיט מער נישט... ווי ס'זאָגן נישט זיין, דאַרף מען באַגרייבן דעם פאַקט, נאָך פראַקטיצירן זינט יאָרן שפאַלמונג, נעמט מען שוין דאַרפן רעדן (ליידער, דערווייל כּוון רעדן) וועגן פאַר-איינזעכאָנט אַ קאָמפאָטאָנ

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 49-26

UN MOT

AVANT NOTRE ASSEMBLÉE

par ISI BLUM

Nous voici à la veille de notre Assemblée Générale. Le 29 novembre prochain, nos camarades viendront nombreux tracer le bilan d'une année d'activité de leur organisation créée il y a 17 ans déjà.

Ceux qui sont en contact permanent avec notre organisation, ceux qui ont souvent l'occasion de passer à nos bureaux, peuvent constater à quel point l'Union est vivante, dynamique et active. Le fait que le nombre d'adhésions ne cesse de croître et que depuis la dernière Assemblée 70 nouveaux membres sont venus grossir nos rangs, montre à quel point la popularité de notre Union est grande parmi les anciens combattants juifs.

L'attachement des anciens combattants juifs à leur Union n'est pas un fait du hasard. Ils se rendent compte que toute l'activité de l'organisation est orientée vers un seul objectif; servir au mieux les intérêts de tous ceux qui ont combattu et souffert pour la même cause.

S'agit-il d'une démarche dans un ministère pour une question quelconque, d'une demande de pension d'invalidité ou de veuve, de Carte du Combattant ou d'une décoration, l'intéressé sait qu'au 58, rue du Château-d'Eau, il sera le bienvenu, même lorsqu'il ne fait pas partie de l'Organisation.

Un ancien combattant juif se trouve-t-il à l'hôpital ou dans un sanatorium, notre commission sociale est là pour le reconforter, pour lui apporter la solidarité combattante.

Mais si les anciens combattants voient dans l'Union le défenseur réel de leurs droits légitimes d'ordre matériel, ils lui sont reconnaissants aussi pour le combat qu'elle mène contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, dont la recrudescence plonge tous les Français honnêtes, tous les patriotes dans une profonde inquiétude.

C'est notre position condamnant la reconstitution de la Wehrmacht truffée de centaines d'officiers hitlériens, mettant en danger la paix du monde, c'est notre attitude devant

le drame algérien, demandant avec l'U.F.A.C., la fin de la guerre par la négociation qu'approuvent sans réserve l'ensemble de nos camarades.

La forme que nous avons trouvée pour exprimer le sentiment de solidarité à l'œuvre de construction pacifique d'Israël, en y plantant des arbres dans la Forêt du Souvenir, trouve l'appui de tous nos amis, car elle correspond au caractère unitaire de notre Union.

Au cours du meeting de l'U.F.A.C. à la Salle Wagram, le 6 octobre dernier, M^r Etienne NOUVEAU, Président de la Commission de défense des droits, attirera l'attention de l'Assemblée sur les dangers de guerre civile en France et sur les menaces d'un conflit mondial.

C'est dans cette situation et ce climat particulièrement graves que se tiendra notre Assemblée Générale. Raison de plus, pour nous serrer les coudes, rester unis et nous mesurer encore davantage à l'action que mène dans l'union l'ensemble du mouvement combattant de France.

C'est dans cette action unie que réside notre espoir et notre conviction de vaincre toutes les difficultés, afin que nous puissions vivre dans la paix à la

quelle tous les peuples aspirent si ardemment.

Il faut que nos camarades participent aux débats de l'Assemblée Générale. Il faut qu'ils disent leur avis sur toutes les questions qu'y seront posées et le cas échéant apporter leur critique. Ils contribueront ainsi au développement et à la marche en avant de notre grande et belle Association.

Le meeting des Anciens Combattants à Wagram a souligné l'importance de l'action commune

Le 6 octobre dernier des milliers d'anciens combattants et de victimes de guerre remplissaient la grande salle Wagram, répondant ainsi à l'appel de l'U.F.A.C. et des autres organisations d'anciens combattants.

A ce grand meeting se trouvaient mêlés les invalides de la première guerre mondiale avec

des P.G. de 1939-1945, des ascendants, des veuves de déportés, des orphelins et des familles de fusillés. Deux générations qui ont versé leur sang pour la liberté et l'indépendance de la France se trouvaient ainsi, fraternellement rassemblés, pour la défense de leurs intérêts communs.

Les nombreuses personnalités qui se trouvaient à la tribune, les représentants de dizaines de Fédérations d'anciens combattants et de victimes de guerre, les parlementaires et les dirigeants des grandes fédérations de fonctionnaires, sans distinction de leurs convictions idéologiques, constituaient un témoignage, non seulement par leur présence commune à cette manifestation, mais encore par leurs interventions où s'exprimaient l'étrange solidarité, la puissante union du mouvement combattant quand il s'agit de défendre les droits, les libertés démocratiques et la Paix.

Tous les orateurs ont été fortement applaudis lorsqu'ils ont souligné les injustices qui sont faites à l'encontre des pensionnés. Ils ont démontré que les invalides et en général les victimes de guerre ont toujours obtenu leur pension au titre de reconnaissance de la nation envers les combattants qui ont si chèrement payé la victoire sur l'ennemi.

Aujourd'hui, une tendance se

dessine pour transformer cette pension en une aumône. Des manœuvres tendent en outre à diviser les anciens combattants pour pouvoir mieux les frustrer de leurs droits.

Les orateurs se sont également arrêtés sur le danger de guerre civile en France, ont condamné sévèrement les actes terroristes des fascistes et souligné l'urgente nécessité de mettre fin à la guerre d'Algérie.

Le représentant des anciens combattants parlementaires s'est félicité de la tenue de cette importante réunion en indiquant qu'aujourd'hui les meetings de protestation sont plus que jamais nécessaires, car le Parlement n'a presque plus rien à dire. Il a toutefois ajouté que le nombre de ceux qui s'opposent à cet état de fait, réclamant le rétablissement d'un régime démocratique réel où le parlement aurait à dire son mot pour la défense des revendications des anciens combattants, augmente de jour en jour.

Il a été beaucoup question également de la situation internationale et du danger réel de guerre. La représentante des organisations de veuves de guerre, qui retraça les dures conditions de cette catégorie de victimes du nazisme a, en des termes émouvants, attiré l'attention de l'assemblée sur le danger de la remilitarisation de l'Allemagne.

Elle a, à ce propos, rappelé la motion de l'U.F.A.C. contre la renaissance du militarisme allemand, pour le désarmement général, afin d'assurer la paix dans le monde.

Tous les orateurs, sans exception, ont souligné l'importance de ne pas se laisser entrainer par les manœuvres de scission, d'où qu'elles viennent, mais au contraire de renforcer encore davantage l'unité du monde combattant. C'est la meilleure garantie -- le passé l'a bien démontré -- pour que les revendications dans tous les domaines aboutissent.

La motion, qui a été proposée à la fin du meeting par le président Paul Manet, et qui exprime les revendications essentielles des anciens combattants, a été adoptée à l'unanimité.

Notre Union qui a participé à ce meeting par la présence de nombreux camarades, fera tout pour que les anciens combattants juifs contribuent à la lutte que leurs frères d'armes mènent dans le pays pour la défense des intérêts communs.

Notre excursion en Israël fut une grande réussite

Plus de 100 personnes ont participé à l'excursion en Israël que nous avons organisé et été avec les bateaux le « Phocée » et « Théodor Herzl ».

Tous nos camarades et amis nous ont exprimé leur satisfaction de ce voyage.

Un pèlerinage a été organisé à cette occasion sur les lieux où se trouve la Forêt du Souvenir portant le nom de notre Union.

Notre camarade Sztabowicz, prit la parole devant la plaque commémorative, au nom de notre Comité.

Pèlerinage à Auschwitz à l'occasion du 19^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie

Notre comité vient de décider d'organiser en avril prochain, à l'occasion du 19^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, un voyage en Pologne au cours duquel un pèlerinage aura lieu au camp d'Auschwitz, où les nazis ont massacré quatre millions de Juifs.

Les détails concernant ce voyage seront publiés ultérieurement. Nous précisons toutefois dès à présent que ne pourront en faire partie que des Anciens combattants membres de notre Union.

LES RESULTATS DE L'ACTION EN FAVEUR des P.G. juifs victimes des discriminations raciales

Il nous paraît utile de faire, à l'intention de nos lecteurs, un premier bilan de l'action entreprise pour faire reconnaître par l'Administration allemande le droit à indemnité des P.G. juifs de l'armée française, victimes de mesures de discriminations raciales au cours de leur captivité.

Il est connu, que l'administration allemande était à l'origine hostile à toute indemnisation, soutenant que la cause de la captivité était d'origine militaire et ne pouvait donc être rattachée aux persécutions raciales.

Dans une première étape, il a été possible de faire reconnaître les droits des P.G. qui devaient être rapatriés en raison de leur état

de santé ou pour toute autre cause et qui ont été rayés des listes de rapatriement parce qu'ils étaient juifs.

Dans ce cas il était évident que le maintien en captivité cessait d'être de nature militaire et était bien une mesure raciste.

Mais un important pas a été franchi récemment lorsque l'administration allemande a été amenée à reconnaître que le fait d'être P.G. n'excluait pas a priori la possibilité d'être indemnisé aux termes de la loi BEG dont il s'agit, dans la mesure où la preuve de mesures discriminatoires ouvrant droit à indemnisation en vertu de cette loi, était faite.

Dans la mesure où ce principe ultérieurement consacré par une décision de la Cour Suprême Allemande était reconnu, les possibilités s'ouvraient pour voir indemniser le plus grand nombre de P.G.

Il faut dire cependant que tout cela n'est pas allé sans difficultés et qu'il subsiste encore de très nombreux obstacles avant que l'indemnisation de tous les P.G. ayant subi des discriminations raciales devienne effective.

La situation se présente actuellement comme suit :

1) les P.G. juifs qui peuvent faire la preuve qu'ils ont porté l'étoile ou un autre signe distinctif dans leur camp peuvent prétendre à une indemnisation pour atteinte à la

liberté pour toute la période pendant laquelle ils ont porté cet insigne. L'administration allemande fait cependant dernièrement quelques difficultés en ce qui concerne les moyens de preuve admis. En effet, elle a cru bon d'interroger à ce sujet certains anciens chefs de camp et ceux-ci ont couvert leur responsabilité ont cru bon d'informer qu'ils n'avaient jamais pris aucune mesure discriminatoire.

Quoiqu'il en soit, il y a lieu de prévoir que sur ce terrain, satisfaction pourra être obtenue.

2) Pour les P.G. qui n'ont pas porté d'insigne distinctif, mais ont fait l'objet de sévices ou de mesures ayant porté atteinte à leur

(Suite page 2)

La dernière assemblée générale de l'U.F.A.C. a examiné les problèmes vitaux des A.C.

C'est le samedi 7 et le dimanche 8 octobre que c'est tenue à Paris l'Assemblée générale de l'U.F.A.C.

Le Président Manet a ouvert la séance et présenté le rapport d'activité du conseil d'administration.

Comme par le passé, c'est dans une ambiance extrêmement amicale que s'est déroulée la première réunion; les rapports moral et financier ont été, après quelques brèves interventions, adoptés à l'unanimité.

Au cours de cette première réunion se sont également déroulées les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration. Tous les membres sortants ont été réélus avec un appréciable gain de voix pour le Président de la commission sociale, notre ami Félix Brun.

Notre fédération était représentée par son Président Braslavsky et son Secrétaire général; les autres réunions ont été suivies par les Vice-Présidents Dr Gorovit et Maffini, ainsi que par notre ami Rostain.

Tous les problèmes intéressant l'Union des Anciens Combattants ont été longuement débattus pendant deux jours au sein des diverses commissions. Il est à souligner que dans l'ensemble les motions ont été adoptées à l'unanimité.

LA DEFENSE DES DROITS

Dans cette motion l'U.F.A.C. demande le respect loyal du rapport constant, le respect du

droit à réparation en toutes matières, sans catégorisation, sans considération basée sur des différences de ressources ou de revenus quelconques, que le budget de 1962 soit modifié, l'abrogation de l'Ordonnance du 30 décembre 1958 concernant la retraite du combattant, la levée définitive de toutes les mesures de forclusion, etc.

LE PROBLEME ALLEMAND, LA TENSION INTERNATIONALE, LA PAIX ET LE DESARMEMENT

Considérant que l'actuelle aggravation de la tension internationale trouve ses principales causes dans la série des violations des accords conclus entre les Alliés et dans le refus systématique des Autorités de la République Fédérale Allemande de reconnaître les frontières fixées à Postdam, refus encouragé par l'absence de traité de paix, 16 ans après la fin des hostilités.

L'U.F.A.C. rappelle que, soucieuse du danger que présente pour la France et la sécurité mondiale une Allemagne remilitarisée, élève une protestation contre tout réarmement allemand, rappelle que des promesses ont été faites pendant la dernière guerre par les Gouvernements alliés de mettre fin une fois pour toutes au militarisme germanique.

Elle réaffirme que tous les problèmes doivent trouver une solution à travers la négociation et l'arbitrage comme le prescrit la Charte des Nations Unies.

LE PROBLEME ALGERIEN

Sur cet important problème, une longue discussion a été engagée par les représentants de diverses Associations.

La motion votée par la Commission souligne une fois de plus qu'alarmée par la situation en Algérie, où l'on constate une dangereuse recrudescence de la violence et de la haine, l'UFAC demande à nouveau le rétablissement de la paix par une négociation raide et directe qui permette les conditions d'un cessez-le-feu et du libre exercice du droit à l'autodétermination pour l'ensemble des populations algériennes.

L'O.N.U.

Sur le problème de l'O.N.U., l'U.F.A.C. a également reconnu que malgré ses imperfections, l'O.N.U. et ses institutions ont déjà accompli en 16 ans une œuvre sans précédent dans l'histoire du monde en s'attaquant avec un certain succès aux fléaux de l'humanité.

LE CAS LAMMERDING

L'U.F.A.C. rappelle que de puis 1954, elle a vainement réclamé l'extradition du Général Lammerding responsable du massacre d'Oradour et des pendaisons de Tulle. Elle constate avec regret que ce criminel de guerre condamné à mort par contumace par le Tribunal militaire de Bordeaux, vit actuellement à Dusseldorf où il exerce la fonction d'ingénieur des travaux publics tout en dirigeant bien entendu, le bureau de liaison international de l'Association des Waffen SS. Elle adjure les pouvoirs publics d'obtenir enfin la comparution en justice de l'auteur du double crime commis contre l'humanité.

Il est difficile de faire paraître dans le cadre d'un article l'intégralité des motions qui ont été votées et qui ont été adoptées, ce qu'il est possible par contre d'affirmer, c'est que les Anciens Combattants dans leur immense majorité sont absolument d'accord pour mener l'action afin de défendre leurs droits, la justice et la Paix.

ZANCA

Secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E.

Aux cotés des français qui s'élèvent CONTRE LE RACISME

Nous portons à la connaissance de nos adhérents le texte d'une motion qui a été adoptée par notre comité directeur en relation avec les récentes violences racistes en France et qu'il a décidé de rendre publique.

Nous nous sommes, en outre adressés, à l'UFAC, à l'UGEVE, à la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs et au CRIF, en leur proposant de poser à l'ordre du jour ce problème et en se plaçant sur le terrain purement humain d'élever une protestation.

Voici le texte de notre motion : Les violences de caractère raciste pratiquées récemment dans notre capitale à l'encontre des Algériens musulmans, ont provoqué une vive émotion parmi les anciens Combattants juifs qui se souviennent encore des discriminations raciales qui ont conduit, sous l'occupation allemande, au

massacre des millions de femmes, d'enfants et des vieillards innocents pour la seule raison d'être né juif.

Ceux qui ont connu l'étoile jaune, les internements, les déportations les chambres à gaz et les fours crématoires sont inquiets devant la recrudescence du racisme, toujours accompagnée de l'antisémitisme et de la xénophobie.

C'est pourquoi l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs 1939-45, tout en restant sur les positions défendues par l'U.F.A.C. quant au problème algérien lui-même, en finir avec ce drame national par la négociation — est certaine de traduire le sentiment de la grande majorité des juifs qui ont combattu pour le pays, qui le premier au monde, proclama les Droits de l'Homme, en se rangeant aujourd'hui aux cotés de tous les Français qui, sans distinction de leurs convictions politiques disent non au racisme.

Nos camarades à l'honneur

Joseph MINC
Vice-président
de l'U.G.E.V.R.E.

Joël HAITMAN
Porte-drapeau
de notre Union



Chevaliers du Mérite Combattant

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à nos camarades qui viennent d'être dé-

corés par la haute distinction: la Croix de Chevalier du Mérite Combattant.

La Croix de Combattant Volontaire

Nous sommes heureux d'annoncer que nos camarades PRZYROWSKI Manuel et

SADENFIS Albert viennent de se faire attribuer la Croix du Combattant Volontaire.

NOS FELICITATIONS

LES RESULTATS EN FAVEURS DES P.G.

(Suite de la 1re page)

santé, il existe la possibilité de se faire reconnaître un droit à pension. Un certain nombre de dossiers sur cette base sont en cours, et nous nous efforçons de généraliser cette solution.

3) D'une façon générale, il semblerait que l'administration allemande accepterait de verser d'une façon forfaitaire aux P.G. juifs, une indemnité de 2.700 DM pour les cas où ils ne feraient pas la preuve d'un préjudice supérieur, cette indemnité devant tenir compte des mesures de discriminations générales dont l'existence n'est pas niée et notamment du fait que les P.G. français, non juifs, avaient à certaines périodes, la possibilité de bénéficier d'une liberté de mouvements infiniment plus grande et même de bénéficier d'un statut civil.

Ainsi que nos lecteurs l'auront

constaté à la lecture de cette courte note, de très grands progrès ont été effectués pour la solution du problème, grâce aux démarches persévérantes et à la documentation réunies par l'Union.

Il est bien entendu que ne bénéficieraient des résultats obtenus à l'heure actuelle que ceux des P.G. qui, conformément aux indications qui figuraient à l'époque dans notre journal, ont déposé leur demande avant l'expiration du délai de forclusion, c'est à dire avant le 31 mars 1958. Toutefois, nous recommandons à tous ceux qui n'auraient pas encore fait de demande et qui n'ont acquis la nationalité française qu'après la guerre, de se faire inscrire à nos bureaux en prévision d'une éventuelle réouverture des délais, question dont nous nous préoccupons également très activement.

H. KENIG

Avocat à la Cour

Globke a aussi rédigé les textes légalisant la "chasse aux Juifs" en France

« Der Spiegel », un hebdomadaire d'Allemagne Occidentale, vient de publier de nouveaux documents sur le passé de Hans Globke, actuellement ministre d'Etat à Bonn.

Le 5 juillet 1940, révèle cet article, Stuckart et Globke ont reçu de Frick, la tâche de rédiger le traité de paix qu'Hitler voulait imposer à la France. C'est le conseiller ministériel Globke qui reçut la responsabilité de la rédaction des projets concernant l'instauration de « l'ordre nouveau à l'Ouest ».

Par ces recommandations, Globke donnait un prétexte légal à la chasse aux Juifs que Eichmann se chargeait ensuite de faire massacrer.

LA PROTESTATION du C.R.I.F.

« Der Spiegel » publie des extraits de ces documents rédigés personnellement par Hans Globke ou sous sa direction. En voici un particulièrement édifiant :

« Les travailleurs de couleur ne doivent pas être employés, sauf s'il s'agit d'un travail temporaire. »

« Des mariages ou des relations sexuelles entre un aryen et une personne de couleur seront punis par la loi sur le territoire français et sur le territoire des colonies françaises. »

« Il est d'une grande importance que la France applique les lois sur la pureté du sang (Blutschutzgesetz). »...

Dans sa séance du 18 juillet 1961, le Conseil Représentatif des Juifs de France renouvelle son appel aux autorités allemandes de l'Est et de l'Ouest, en vue de l'éviction de tous les anciens nazis des postes de responsabilité qu'ils occupent encore au Gouvernement, dans l'Administration, l'armée, la magistrature et la police.

En particulier, le C.R.I.F. proteste contre le maintien comme Secrétaire d'Etat au Gouvernement Fédéral de M. Hans Globke, Commentateur des Lois Raciales, lesquelles préjudiciaient à la « solution finale de la question juive ».

LE 12 NOVEMBRE 1961 34° BAL ANNUEL DE NOS AMIS DE 1914-18

Comme tous les ans, c'est déjà une tradition, nous nous faisons un plaisir d'annoncer le bal annuel de nos camarades « Les Volontaires Juifs » 1914-18, présidé par R. Bercevic.

C'est donc le 12 novembre prochain, de 16 heures à minuit, qu'aura lieu le 34° grand bal annuel dans les salons du Cercle Militaire, 8, place Saint-Augustin.

De 19 à 20 heures partie artistique organisée et présentée par Mme Nelly Freval, de l'Opéra Comique.

3e liste de dons

Voici aujourd'hui la 3e liste des dons que nos camarades et amis ont versé au profit de nos œuvres à titre de reconnaissance pour avoir obtenu par notre Union toutes satisfactions dans la défense de leurs intérêts.

Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

N.F.	N.F.
Mme BASTOK	100
Mme CENTNER	200
M. DUGOWSON	250
M. EPSTEIN	200
Mme FLAKSER	50
Mme GUTKIND	100
M. HOCHMAIN	200
M. KERSCH	300

M. KNOP	100
M. LEBOVICI	100
Mme ROSENBERG	10
M. SAJER	150
M. SMOLARSKI	250
M. SEGAL	100
M. SZTABOWICZ	100
M. SZPITZBERG	30
M. SZWARCENBERG	500
Mme SADOWSKI	100
M. SOUSMAN	200
Mme VITOWSKI	5
M. WRZACKI	150
Mme WAJSBORD	100
Mme ZAJDLINE	100
M. ZYLBERSTEIN	50

LE 17^e BAL ANNUEL

de notre Union

aura lieu, comme toujours, dans la

NUIT DU REVEILLON

le dimanche 24 décembre, de 22 h. à l'aube

dans les Salons du

PALAIS D'ORSAY

avec

LES VINITZKI

et Georges THARAUD

Dès à présent, les cartes d'entrée sont en vente et la réservation des tables est commencée.

N'attendez donc pas la dernière minute: un coup de téléphone à NOR 49-26 vous suffit pour que vous receviez les billets à domicile et pour vous retenir des places pour le souper.

Nos peines

Notre Comité Directeur exprime ses condoléances les plus sincères au

Dr KAGANOFF

Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs qui vient de perdre sa mère.

Nos condoléances émues à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade

Czulim JABLONKA

Nous exprimons nos condoléances à notre dévoué camarade

Joseph GOLDHECHT

profondément affligé par la mort de son épouse Trana Goldhecht.

POUR VOS NOCES, BANQUETS, SOCIETES, GALAS, UN SEUL ET UNIQUE ORCHESTRE FOLKLORIQUE ET MODERNE DE JAZZ

LE CHANTEUR ANIMATEUR

ELIESER GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

CHANTE, JOUE,
DIRIGE SON ORCHESTRE,
PREND DES ENGAGEMENTS
POUR LA FRANCE,
PEUT FOURNIR DES
SALONS ET TRAITEURS

68, Rue du Fg-St-Martin

Téléphone : COM. 41-60

(de 11 heures à midi)

Prix spéciaux pour
Anc. Combattants et Déportés.

La vignette automobile « gratis » pour certains automobilistes

La vignette automobile « gratis » sera délivrée cette année, aux pensionnés de guerre remplissant les conditions requises avant le 1^{er} décembre 1961.

Les bénéficiaires doivent s'adresser, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, au Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de leur domicile (ancien Office départemental), qui leur délivrera l'attestation réglementaire.

La vignette « gratis » est délivrée aux intéressés par les bureaux d'Enregistrement de leur domicile, sur le vu de l'attestation et de la carte grise du véhicule. Les pensionnés domiciliés à Paris, peuvent s'adresser soit au bureau du Timbre dont l'adresse figure au verso de l'attestation qui leur est remise, soit 105, rue Réaumur où un bureau temporaire d'Enregistrement fonctionnera à leur usage exclusif dès le 2 novembre 1961.

Rappelons que sont exonérés les véhicules de tourisme appartenant :

— aux bénéficiaires des articles L-36 ou L-37 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre;

b) aux pensionnés dont le taux d'invalidité est au moins égal à 80 % et qui sont titulaires de la carte d'invalidité portant la mention « station debout pénible »;

c) aux tuberculeux bénéficiaires de soins, ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus, justifiant du paiement de l'indemnité de soins pour le mois d'octobre 1961, ou à leur conjoint non divorcé ou non séparé de corps.

L'exonération ne peut profiter qu'à un seul véhicule.

Les pensionnés qui font une première demande doivent fournir les pièces suivantes :

1) Titre de pension en cours ou certificat modèle 15.

2) Carte d'invalidité portant la mention « station debout pénible ».

Dans le département de la Seine, les attestations seront envoyées à domicile à tous les pensionnés ayant déjà constitué un dossier.

Les nouvelles demandes seront reçues 105, rue Réaumur, à compter du 2 novembre 1961.

Les bureaux du service départemental de la Seine sont ouverts de 9 heures à 12 heures et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Ils sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

Le Dr BORUCHIN

félicité par le Jury

du Prix de la Fraternité

Notre camarade le Dr Boruchin vient d'être félicité par le jury du « Prix de la Fraternité » pour son émouvant récit : « Ceux qu'emporte le train » qu'il a publié sous le pseudonyme Henri Alexandre. « Ceux qu'emporte le train », parle de la vie des juifs dans les camps d'internement en France et un chapitre spécial est consacré aux cigayés volontaires.

L'auteur signera son livre au cours de notre Assemblée générale le 29 novembre prochain.



notre ASSEMBLEE GENERALE

aura lieu à la

SALLE LANCRY

10, RUE LANCRY

le 29 novembre prochain.

Imp. Abécé, 176, quai de Jemmapes Paris-10

NOS VŒUX

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et madame

FREIREICH

à l'occasion de la naissance de leur fille Caroline.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et madame

PINTEL

à l'occasion de la naissance de leur fille

LISABETH-NORA

Félicitations et meilleurs vœux à notre camarade et madame

ISRAELSKI

à l'occasion du mariage de leur fils Raymond avec Mlle Violette Igonal.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et madame

Elie DORN

à l'occasion du mariage de leur pupille Simon avec Mlle Odette Brégeat.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à nos camarades et mesdames

WOLF et ZYLBERBERG

à l'occasion du mariage de leurs enfants Georges Wolf avec Mlle Rachel Zylberberg.

TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS AU 1^{er} NOVEMBRE 1961

INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

Degrés d'invalidité	POINT A 5,04 NF					Statut des G. M. Art.36 ou 37	Total
	Pensions principales	Allocations aux Grands Invalides					
		Numéros 1-2-3-4	N° 5	N° 5 bis (1)	N° 6		
85 %	454,86	161,28					616,14
85 % avec statut	>	80,64			252,00		787,50
90 %	463,68	194,04					657,72
90 % avec statut	>	97,02			378,00		938,70
95 %	466,20	257,04					723,24
95 % avec statut	>	128,52			504,00		1.098,72
100 %	468,72	322,56					791,28
100 % avec statut	>	161,28			630,00		1.260,00
100 % -- art. 16 (suspension). A partir de cette ligne les montants sont établis avec le statut G. M. par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.							
100 % -- 1 degré	488,88		680,40			265,86	1.435,14
100 % -- 2 degrés	509,04		>			293,58	1.483,02
100 % -- 3	529,20		>			321,30	1.530,90
100 % -- 4	549,36		>			349,02	1.588,78
100 % -- 5	569,52		>			376,74	1.636,66
100 % -- 6	589,68		>			404,46	1.684,54
100 % -- 7	609,84		>			432,18	1.732,42
100 % -- 8	630,00		>			459,90	1.780,30
100 % -- 9	650,16		>			487,62	1.828,18
100 % -- 10	670,32		>			515,34	1.876,06
Par degré en plus	20,16					27,72	
100 % + art. 18 (tierce personne)							
100 %	585,90		1.729,98			442,26	2.758,14
100 % + art. 16 (suspension) + art. 18 (tierce personne)							
100 % + 1 degré	611,10		1.729,98		63,00	480,00	2.884,14
100 % + 2 degrés	636,30		>		126,00	492,66	2.984,94
100 % + 3	661,50		>		189,00	505,26	3.085,74
100 % + 4	686,70		>		252,00	517,86	3.186,54
100 % + 5	711,90		>		315,00	530,46	3.287,34
100 % + 6	737,10		>		378,00	543,06	3.388,14
100 % + 7	762,30		>		441,00	555,66	3.488,94
100 % + 8	787,50		>		504,00	568,26	3.589,74
100 % + 9	812,70		>		567,00	580,86	3.690,54
100 % + 10	837,90		>		630,00	593,46	3.791,34
Par degré en plus	25,20				63,00	12,60	
(1) Sans changement, sauf pour les aveugles, bi-amputés, paraplégiques : 1.844,64 NF							
100 % + art. 16 + double art. 18 (total avec 5 bis minimum)							
Cas avec 9 degrés	1.300,32		1.729,98		1.575,00	757,52	5.362,82
Cas avec 10 degrés	1.340,64		>		>	>	5.403,14
Par degré en plus	40,32				63,00	12,60	

PENSIONS DE 10 A 80 %

INVALIDITE	
10 %	52,92
15 %	79,38
20 %	105,84
25 %	132,30
30 %	178,92
35 %	209,16
40 %	288,14
45 %	268,58
50 %	287,36
55 %	327,60
60 %	357,84
65 %	388,08
70 %	418,32
75 %	448,56
80 %	478,80

MAJORATIONS POUR ENFANTS

Aux invalides d'un pourcentage inférieur à 85 %

TAUX	
10 %	6,88
15 %	9,06
20 %	13,23
25 %	16,64
30 %	22,43
35 %	26,21
40 %	29,87
45 %	33,65
50 %	37,17
55 %	40,95
60 %	44,73
65 %	48,51
70 %	52,29
75 %	56,07
80 %	59,85

Ces majorations ne se cumulent pas avec les allocations familiales.

ENFANTS DE GRANDS INVALIDES

Pourcentage du père	
85 %	81,90
90 %	97,02
95 %	107,10
100 %	115,92

December 1961 p.1
 Venez tous le 24 Décembre, au Palais d'Orsay
 au

Une belle Assemblée par le Dr DANOWSKI

Notre Assemblée Annuelle a revêtu un caractère exceptionnel tant par le nombre de ses participants que par le bilan de beaux résultats enregistrés au cours de l'année passée.

Le rapport moral présenté par notre Secrétaire général, Isi Blum, très documenté et avec des chiffres à l'appui, a éloquentement fait ressortir la grande activité que mène notre Union. Plusieurs fois, son exposé fut interrompu par des applaudissements et quand il annonça à l'assistance la réalisation dans un proche avenir d'une maison de repos sur la Côte-d'Azur, réservée aux anciens combattants, la salle explosa d'enthousiasme.

Par ailleurs, les comptes rendus de la commission sociale, de la Mutuelle, etc. montrèrent, combien dans chaque domaine respectif, d'excellents résultats ont été obtenus. Aucune voix ne s'est élevée, de l'assistance, pour quelque observation, tant l'unanimité fut entière.

Si, en somme, une activité intense peut être déployée, c'est parce que les anciens combattants juifs, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, sont attachés à notre organisation. Le nombre toujours croissant de nos adhérents, témoigne l'intérêt et l'estime que portent les Anciens Combattants Juifs à notre grande famille.

A chaque manifestation, à chaque fête ils viennent nombreux. Ils le feront encore bientôt, à notre Bal Annuel, en venant très nombreux, avec leurs familles et leurs amis. Ils contribueront ainsi à la réussite de cette manifestation et par là même à la marche toujours en avant de notre belle et grande organisation dont nous sommes tous fiers.

N° 84 — DECEMBRE 1961

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
 58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Le 29 Novembre dernier, à la Salle Lancty archicomble ASSEMBLEE GENERALE enthousiaste et confiante dans l'avenir

C'est notre président, le Dr DANOWSKI, qui ouvrit l'Assemblée générale, devant une salle archicomble et particulièrement attentive.

Devant les 500 camarades assemblés, debout, il commença en saluant la mémoire de nos adhérents décédés au cours de l'année et rendit un éloge particulièrement émouvant au grand disparu: Maurice VANIKOFF, qui présida si longtemps aux destinées de la Fédération groupant toutes les associations de combattants juifs des deux

guerres. Il remercia ensuite nos camarades de leur attachement indéfectible à notre organisation et passa la parole à notre camarade GITTLER, président de la section lyonnaise.

GITTLER, qui est venu de Lyon avec notre dévoué camarade ROTBERG, apporte à l'Assemblée le salut chaleureux de sa section et souligne l'activité inlassable menée par nos camarades lyonnais dans la défense des droits des anciens combattants juifs. « Notre organisation, dit-il, est très estimée non seulement par la population juive mais encore par l'ensemble du mouvement combattant du Rhône. »

C'est le président BERCOVIGI, ami fidèle de notre Union, qui vient ensuite apporter le salut de nos aînés de 1914-18 et dire son admiration pour l'immense activité que nous menons.

Le Comité étant démissionnaire, l'assemblée désigne comme président de la séance, M^r GRINSPAN, qui donne la parole à notre secrétaire général ISI BLUM pour son

rapport d'activité, dont de larges extraits sont publiés dans ce journal.

Notre trésorier, L. SALAMON, donne lecture du bilan de l'année et toute l'assemblée est heureuse d'apprendre que la situation de la caisse est positive et que nous pouvons à présent songer à entreprendre la réalisation d'une œuvre sociale importante.

Notre camarade Paul GERSTNER, membre de la Commission de Contrôle, monte ensuite à la tribune pour dire qu'après vérification, la Commission ne peut que féliciter les dirigeants pour la bonne tenue de la comptabilité et pour l'excellente gestion des finances de l'organisation.

Prisrent ensuite la parole, successivement, nos camarades PONS, PERSTUNSKI, APPEL et NAJMAN pour traiter diverses questions figurant à l'ordre du jour.

Les motions sont ensuite adoptées à l'unanimité. Avant de clôturer cette belle et enthousiaste assemblée, un comité de 68 membres a été élu, par acclamation.

SAMEDI 16 DECEMBRE, A 10 H. 30, DANS LA COUR DES INVALIDES, CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'U.G.E.V.R.E.

L'U.G.E.V.R.E. organise le samedi 16 décembre, à 10 h. 30, dans la cour des Invalides, une cérémonie de commémoration à l'occasion de l'anniversaire de l'apposition de la plaque à la mémoire des Combattants et Résistants d'origine étrangère.

Au cours de cette manifestation patriotique, qui se déroulera en présence de nombreuses personnalités du monde combattant, aura lieu une remise officielle d'un certain nombre de décorations.

Nos camarades sont invités à venir nombreux à cette importante cérémonie.

LE RAPPORT D'ISI BLUM

Nous publions ici de larges extraits du rapport d'activité qui a été présenté, au nom du Comité directeur, par notre secrétaire général, Isi BLUM, à l'Assemblée générale du 29 novembre dernier.

Notre Union a 17 ans d'existence. Pour une organisation en général et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'une organisation d'Anciens Combattants, c'est un âge déjà respectable. Mais disons-le tout de suite et sans fausse modestie, malgré les années qui passent, la vigueur, la vitalité, le dynamisme de notre Union ne changent pas. Elle reste toujours jeune et bien vivante.

Le bilan de l'année écoulée que j'ai la charge et l'honneur de vous présenter est là pour le confirmer.

Notre Union qui n'avait jamais reçu un sou d'aucun orga-

nisme, vient en effet à cette Assemblée avec dans sa caisse la somme de 10.783.628 anc. francs. Mais ce n'est pas tout :

POUR LA DEFENSE DES DROITS

Depuis la dernière Assemblée Générale, c'est-à-dire depuis un an, 75 anciens combattants juifs ont donné leur adhésion à notre organisation. Certains d'entre eux appartenaient déjà à un groupement, mais déçus par la passivité de celui-ci, ils sont venus là où leurs droits matériels et moraux sont réellement défendus.

Il suffit de passer un après-midi au 58, rue du Château-d'Eau pour se rendre compte du grand nombre de personnes qui y viennent.

Les gens viennent chez nous avec confiance. Non seulement les anciens combattants quand

(suite page 2)

La position de l'U.F.A.C. après les débats parlementaires

L'U.F.A.C. Nationale communique :

L'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, après avoir pris connaissance des débats parlementaires, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, concernant le budget des Anciens Combattants, constate avec regret que, malgré les interventions des parlementaires soucieux d'une meilleure justice à l'égard des victimes de guerre et des défenseurs de la patrie, les prévisions budgétaires gouvernementales n'ont été, en ce qui les concerne, en rien modifiées.

Au-delà de l'application inévitable des lois existantes et du jeu normal du rapport constant, qui compense à peine les hausses constantes du prix de la vie, aucun effort appréciable n'a été consenti.

Traduisant l'état d'esprit de plusieurs millions d'anciens combattants et victimes de guerre, l'U.F.A.C. proteste énergiquement contre la mise à l'écart de tous les vœux qui ont été portés à la connaissance du ministre des Anciens Combattants concernant notamment : la retraite du combattant, les prisonniers de guerre 1914-18, les grands invalides, les veuves, les mutilés à moins de 95 %,

le statut de l'Office National et des Offices départementaux, etc.

L'U.F.A.C. mettra tout en œuvre pour que le plan qui avait été promis soit mis en cès des intéressés, la plupart chantier avant que, par le dés-bénéficiaires ne soit plus en mesure de protester.

L'ORCHESTRE DE LA FAMILLE VINITZKI



17^e BAL

ANNUEL

de notre Union

★
 Vous passerez
 LA NUIT
 DU RÉVEILLON

★
 parmi des
 camarades et amis
 dans une ambiance
 fraternelle

★
 Deux grands orchestres
 VINITZKI
 et son ensemble
 T Z I G A N E

et
 Georges THARAUD
 JAZZ - TANGO

Buffet
 Tombola
 Soupers

RESERVATION DES PLACES
 au Bureau de notre Union :
 58, rue du Château-d'Eau,
 PARIS-10^e

Tel.: NORD 49-26
 ENTREES : 12 NF

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

(Suite de la 1re page)

il s'agit d'obtenir pour eux une pension d'invalidité, la carte du combattant ou une décoration ; non seulement des veuves de guerre ou des orphelins lorsqu'ils ont besoin de nos conseils ou d'interventions, mais encore des personnes étrangères s'adressent à nous pour des questions les plus diverses.

Les succès grandissants de notre tombola annuelle, qui a rapporté cette année près de 1.500.000 anc. fr. (chiffre jamais atteint auparavant), du bal de Noël au Palais d'Orsay qui continue à rassembler une foule considérable ; le développement permanent de notre section Mutualiste, qui compte déjà plus de 70 membres. L'extension du travail social, tendant à donner à la notion « Solidarité Combattante » tout son sens humain, tous ces faits démontrent suffisamment l'audience dont bénéficie notre Union au sein de la population juive.

EN FAVEUR DES P.G. JUIFS

Nos camarades ont surtout apprécié le travail que nous avons effectué dans le domaine des indemnités allemandes aux victimes du nazisme et ils nous sont particulièrement reconnaissants pour le travail que nous avons fait en faveur des Prisonniers de Guerre juifs qui ont subi les persécutions raciales dans les stalags.

Vous n'ignorez pas que l'administration allemande ne voulait pas entendre parler de cette catégorie de victimes du nazisme lorsque nous avons posé la question dès 1957.

Pendant 1 an, nous avons multiplié les démarches et avons eu de nombreux entretiens avec les autorités compétentes. Eh bien ! je suis heureux de vous dire aujourd'hui que nous venons de remporter une grande victoire. Plus de 50 de nos camarades Prisonniers de Guerre juifs ont eu gain de cause ; bientôt, tous ceux qui ont fait leur demande dans les délais, seront réglés à leur tour. Certes, des difficultés demeurent encore, mais nous les vaincrons.

Malheureusement, beaucoup de camarades ne sont venus établir leur demande qu'après la date de forclusion, c'est-à-dire après le 31 mars 1958.

Et pourtant, dans « Notre Volonté » nous avons à plusieurs reprises attiré l'attention des Prisonniers de Guerre juifs, notamment en 1957 et début 1958 sur cette question. Nous leur avons recommandé, malgré le peu de chances qu'il y avait à l'époque, de formuler tout de même leur demande. Plus de 150 d'entre eux ont suivi notre conseil. D'autres ne l'ont pas fait par simple négligence.

Voici que nous avons à présenter un certain nombre de dossiers retardataires. Nous les avons acceptés sous toute réserve, mais nous mettrons tout en œuvre pour que nos camarades retardataires ne soient pas frustrés de leurs droits.

La satisfaction de nos camarades, leur reconnaissance pour le travail effectué dans ce domaine se traduit par des lettres de remerciements et de multiples dons. Pour les deux années écoulées plus de 2.194.000 anciens francs figurent dans la rubrique dons.

UNE MAISON DE REPOS

Tous nos camarades et amis savent que le produit de cette activité, tout en rendant service aux victimes du nazisme, est destiné aux œuvres sociales.

Aujourd'hui, un projet audacieux est soumis à votre approbation, un projet grandiose que vous accepterez avec enthousiasme j'en suis convaincu.

Vous avez chargé, voici un an, le nouveau Comité, issu de l'Assemblée Générale, d'étudier les possibilités de créer une importante œuvre sociale en faveur des anciens combattants. Une

commission a été désignée par notre Comité à cet effet et pendant plusieurs mois elle a examiné divers projets. Le Comité a retenu l'idée d'une maison de repos et de convalescence.

Nous sommes actuellement en train de régler toutes sortes de formalités, tant pour l'acquisition de la maison et de l'autorisation nécessaire que pour l'agrément par la Sécurité Sociale, etc...

Nous voudrions que la Maison de Repos de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs soit une maison modèle pour que ceux qui y passeront un mois trouvent une ambiance agréable et fraternelle et repartent revigorés aussi bien physiquement que moralement.

Nous sommes persuadés que vous tous nous aiderez, ainsi que tous nos amis nous aideront et nous ferons en sorte que notre

L'approbation des motions de l'U.F.A.C., poursuit l'orateur, ne nous a pas empêchés de prendre certaines initiatives propres.

Quand on sait que des anciens chefs nazis sont toujours là et que certains criminels de guerre occupent des fonctions importantes dans tous les rouages de l'Etat de l'autre côté du Rhin, que la propagande antisémite fleurit, qu'il existe une internationale néo-nazie qui tient des congrès de pur style hitlérien, nous n'avons pas le droit de nous taire.

C'est pourquoi nous avons protesté contre la présence d'un Globke, commentateur des lois antijuives de Nuremberg dans le gouvernement fédéral de Bonn, c'est pourquoi nous avons demandé, tout en nous félicitant que le bourreau du peuple juif, Adolf Eichmann, soit enfin jugé, qu'avec lui soient mis au banc

l'occupation prenaient sous leur protection, souvent au péril de leur vie, les juifs traqués par la bête nazie.

Il était naturel que nous nous placions aux côtés de tous ces Français là. Se taire, rester à l'écart sans réagir, aurait été indigne d'Anciens Combattants Juifs.

Le rapporteur rappelle ici toute une série d'initiatives prise par notre Union : adresse à toutes les fédérations auxquelles nous sommes affiliés, publication dans la presse d'une motion de protestation notre participation au meeting des Etudiants juifs, etc...

POUR LA FORET DU SOUVENIR EN ISRAËL

Cette année encore nous avons versé 500.000 anciens francs au profit de la Forêt du Souvenir

liens que pour des questions d'ordre général sont toujours sérieusement prises en considération.

La masse des combattants français mène une lutte permanente pour l'amélioration du sort des victimes de guerre, pour la revalorisation des pensions d'invalidité et de veuves, pour le rétablissement de la retraite du combattant sans aucune discrimination. Elle lutte également pour que le 8 Mai, jour de la victoire, soit une véritable fête nationale, etc...

Nos camarades ne participent pas en nombre suffisant à cette action. Il faut que nous soyons plus nombreux aux meetings, aux manifestations, aux cérémonies commémoratives. Il s'agit de contribuer à la lutte commune pour la défense des intérêts communs.

SOYONS UNIS COMME AU FRONT

Un devoir sacré incombant aux survivants pour honorer les morts, c'est notre organisation qui a pris en main le flambeau du souvenir en rendant hommage, chaque année, au mois de juin, à la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur. La cérémonie devant notre Monument à Bagneux, est déjà devenue une tradition. Non seulement la communauté juive toute entière s'y associe, mais encore le monde combattant, toujours représenté par l'U.F.A.C. et par les Prisonniers de Guerre, ainsi que le gouvernement qui y délègue un représentant.

Pendant que toute la France honore ainsi nos morts, il s'en trouve certains qui essayent de gêner, de diviser au lieu de s'associer dans le souvenir, alors qu'ils sont incapables de réaliser eux-mêmes quoi que ce soit même dans ce domaine sacré.

Isi Blum rappelle ici le communiqué scandaleux qui a été publié par l'association d'Orfus à la veille de la cérémonie de juin dernier, appelant les anciens combattants à ne pas aller à Bagneux, et il termine son rapport en ces termes :

Mais si quelques dirigeants de ladite association agissent de cette manière, nous savons qu'il y a des camarades parmi ceux qui nous ont quitté voici neuf ans, qui désirent ardemment rentrer au bercail. Ce ne sont que des considérations mineures qui les retiennent encore.

Car notre activité, dans tous les domaines que nous venons d'évoquer, traduit les aspirations profondes de la grande masse des anciens combattants juifs. Nous sommes une organisation unitaire par excellence. Aussi bien parmi les adhérents qu'à la direction se trouvent des personnes ayant des conceptions politiques et philosophiques différentes et souvent opposées, mais il y a suffisamment d'objectifs communs pour les unir.

En ce moment surtout où tant de dangers nous menacent, où la tendance à l'action unie s'amplifie dans le pays pour faire face plus efficacement à la montée du fascisme, les anciens combattants juifs ressentent la nécessité de se serrer les coudes.

Je m'adresse donc à ces camarades qui hésitent encore, et je leur dis au nom de notre Comité : nous étions ensemble sur les fronts, nous avons mené le même combat, nous avons partagé les mêmes souffrances dans les camps, nous étions unis face à l'ennemi commun. Pourquoi resteriez-vous à l'écart à présent, alors que nous continuons la lutte défendant la cause pour laquelle tant de nôtres ont versé leur sang généreux ?

Notre maison est celle de tous les anciens combattants juifs, venez la rejoindre, vous serez reçus à bras ouverts, en vrais camarades.

Et ensemble, la main dans la main, nous irons de l'avant pour la défense des intérêts des anciens combattants et victimes du nazisme.



Vue d'une partie de la Salle

nouvelle et grandiose institution sociale puisse fonctionner pour notre prochaine Assemblée Générale. fin 1962.

LE MILITARISME ALLEMAND ET LA PAIX MONDIALE

Les anciens combattants juifs sont attachés à notre Union également parce que en dehors des questions de défense de leurs droits proprement dits, en dehors des questions d'ordre social, ils y voient une activité dans divers autres domaines qui les intéressent et les préoccupent vivement, notamment : l'action contre le racisme et l'antisémitisme, les positions prises concernant le militarisme allemand, le désarmement, la sauvegarde de la paix et la solution du problème algérien.

Notre attitude sur toutes ces questions traduit sans aucun doute, non seulement le sentiment de nos adhérents mais en général de l'immense majorité des anciens combattants juifs.

Ceux qui ont le plus souffert de la guerre et du nazisme attendent avec raison que les organisations d'anciens combattants remplissent dignement leur devoir dans la lutte pour la paix.

Pour l'essentiel, notre position sur ces questions est le plus souvent celle de l'U.F.A.C.

C'est ainsi que nous faisons nôtres les termes des résolutions de l'U.F.A.C. adoptées par son dernier congrès concernant ces questions.

Isi Blum cite des passages de ces motions concernant le danger que présente pour la France et la sécurité mondiale une Allemagne remilitarisée et appelant les dirigeants des Quatre Grands à engager des négociations libres, franches et loyales permettant « d'aboutir le plus rapidement possible à la signature d'un traité de paix ou d'accords qui mettraient fin à la crise de Berlin et qui consacraient les frontières actuelles de l'Allemagne ».

des accusés tous les criminels de guerre nazis.

POUR LA PAIX EN ALGERIE

Quant à l'Algérie, nous éprouons, là aussi, la position de l'U.F.A.C. Ce drame national qui nous préoccupe et nous inquiète au même titre que tous les patriotes doit prendre fin. Nous demandons une fois de plus, la fin rapide de cette guerre par la voie de négociations.

CONTRE LES VIOLENCES RACISTES

Les discriminations raciales et les violences exercées à l'encontre des musulmans algériens, au mois d'octobre, ne nous ont pas laissés indifférents. Nous avons estimé qu'il était de notre devoir de réagir. Un prêtre catholique français a dit récemment : « Chaque fois qu'un musulman, un juif, un homme est frappé en raison de sa couleur ou de sa race, c'est mon pays qui est frappé en pleine figure ».

Nous pourrions ajouter que chaque fois qu'un non-juif est frappé ou humilié en raison de sa race, le juif est à son tour directement visé et désigné comme prochaine victime. Le racisme et l'antisémitisme sont inséparables tout comme des frères siamois.

N'est-ce pas les mêmes qui hurlaient il y a 3 ans, devant l'Assemblée Nationale « les juifs à la Seine » et qui faisaient des incursions brutales dans les cafés d'Israélites algériens ? N'est-ce pas les mêmes qui ont commis les violences, que l'on sait, contre les musulmans ?

Par contre, ceux qui se sont élevés pour protester contre ce déchaînement de haine, et ils appartiennent heureusement à toutes les couches de la société française, tous ces Français animés de belles et nobles traditions de fraternité, de justice et des droits de l'Homme, sont les mêmes que ceux qui pendant

en Israël, portant ainsi le nombre d'arbres plantés à ce jour au nom de notre Union à 4.000.

Au cours de l'excursion que nous avons organisée cet été en Israël et qui a connu un grand succès — plus de 100 personnes y ayant participé —, un pèlerinage a été effectué à la Forêt du Souvenir à l'endroit même où se trouve la plaque commémorative de notre Organisation.

Nous envisageons un pèlerinage en Pologne, pour le mois d'avril prochain, à l'occasion du 19me anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie. Les pèlerins participeront aux cérémonies commémoratives à Varsovie et se rendront ensuite à l'ancien camp d'Auschwitz.

Il faut que chaque juif se rende au moins une fois dans sa vie sur les lieux où des millions de ses frères ont été si sauvagement massacrés, pour se recueillir, pour se souvenir et pour empêcher que de tels crimes puissent jamais se reproduire.

L'orateur énumère toute une série d'initiatives prises par l'organisation au cours de l'année dans divers autres domaines.

NOS RELATIONS AVEC LE MONDE COMBATTANT

Au cours de l'année écoulée, nous avons encore élargi nos relations avec les grandes organisations françaises d'Anciens Combattants. Notre Union a des rapports suivis avec l'U.F.A.C., avec l'Association des Prisonniers de Guerre de la Seine, avec l'Association Républicaine des Anciens Combattants et avec les anciens résistants. Ces rapports sont fraternels. Chaque fois que nous avons besoin d'un conseil, d'une aide, les portes de ces organisations nous sont largement ouvertes.

A l'office départemental de la Seine, au service des pensions, rue de Bercy, au Ministère des Anciens Combattants, partout notre organisation jouit d'un grand prestige et nos interventions tant dans les cas particu-

10^e Anniversaire de la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.)

Du 1^{er} au 3 décembre s'est tenue à Vienne une session du Conseil général de la F.I.R. qui a revêtu, à l'occasion du 10^e anniversaire de la création de cet organisme, une importance particulière.

Notre Union, invitée, n'ayant pu assister aux travaux de cette assemblée, a envoyé le télégramme suivant :

Empêchés assister session FIR, souhaitons succès travaux organisme luttant depuis dix ans contre militarisme allemand pour sauvegarder paix mondiale.

Président Dr Danowski.
Secrétaire général Isi Blum.

NOTRE CAMARADE
CHARLES BORY
A L'HONNEUR



Nous avons le plaisir d'annoncer que notre camarade Charles BORY, ancien combattant, ancien déporté, membre de notre Comité, vient de se faire attribuer la Médaille Militaire.

Nous lui adressons à cette occasion nos chaleureuses félicitations.

NOS PEINES

Notre Comité directeur exprime ses condoléances les plus émuës à toute la famille frappée par la mort de notre camarade

Maurice SZUSZKIN.

Nos exprimons nos condoléances les plus sincères à la famille qui vient d'être frappée par la mort de notre camarade

Bernard BLOCH.

C'est avec tristesse et une peine profonde que nous apprenons la mort subite de notre camarade

Isaac HERCBERG

décédé à l'âge de 55 ans.

Notre Comité exprime ses condoléances au camarade H. MOSLER, membre actif du Comité de la section mutualiste, qui vient de perdre son épouse.

UNE BELLE ŒUVRE SOCIALE

C'est dans ce lieu magnifique de la Côte d'Azur que sera fondée la Maison de repos et de convalescence de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.



Contre les violences racistes

METING DE L'UNION DES ETUDIANTS JUIFS

Répondant à l'appel de l'Union des Etudiants Juifs de France, de nombreuses organisations et personnalités diverses sont venues au meeting de l'Hôtel Moderne le 21 novembre dernier.

Notre camarade S. Appel, vice-président de notre Union, a pris la parole pour associer la protestation des anciens combattants juifs contre les discriminations et violences de caractère raciste.

UNE RESOLUTION DU BUREAU DU C.R.I.F.

Le Bureau du C.R.I.F., fidèlement attaché aux traditions françaises de tolérance et de liberté;

Ayant gardé vivace le souvenir des abominables persécutions antijuives de la période nazie; Exprime son émotion et son inquiétude devant l'enchaînement des actes de violence;

Et condamne toute atteinte physique ou morale portée à la personne humaine dont le respect constitue le fondement de toute société civilisée et la condition de l'indispensable concorde entre citoyens de toutes origines et de toutes confessions.

RECEPTION EN L'HONNEUR DU Dr BORUCHIN

Notre camarade le Dr. Boruchin, comme nous l'avons déjà annoncé dans le précédent numéro de « Notre Volonté », a écrit un livre sous le titre: «Ceux qu'emporte le train» qu'il a publié sous le pseudonyme Henri Alexandre.

Nous avons annoncé à notre Assemblée générale qu'une réception sera organisée en l'honneur de l'auteur qui raconte avec émotion la vie des juifs dans les camps d'internement en France et consacre un chapitre spécial aux engagés volontaires.

Cette réception aura lieu au siège de notre Union, 58, rue du Château d'Eau, courant mois de mars 1962, à 21 heures très précises. Nos amis y sont fraternellement invités.

Deux nouveaux jugements confirment l'ilégalité du retrait de la Carte de Combattant

Le Tribunal Administratif de Rennes, malgré les recours formés par le Ministre contre ses précédentes décisions, a maintenu sa jurisprudence antérieure et vient de prononcer deux nouvelles annulations.

D'autre part, notre camarade TETREAU nous informe qu'il vient de recevoir les jugements rendus par le Tribunal Administratif de Nantes (13 octobre 1961) où il était allé plaider à la fin de septembre dernier. Là encore le Tribunal Administratif nous donne satisfaction,

mais en fondant sa décision sur des motifs différents. Comme Jean Tétreau l'avait soutenu d'ailleurs, il retient que les décisions de retrait de carte de combattant ne pourraient être justifiées qu'en faisant produire un effet rétroactif à la décision du Ministre des Armées qui a modifié les listes des unités combattantes. Or, cela est contraire au principe de la non rétroactivité des actes administratifs.

EXTRAIT DU « FRONT DES BARBELES »

Pèlerinage à Varsovie et à Auschwitz

Le pèlerinage que notre Union a décidé d'organiser en Pologne à l'occasion du 19^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie aura lieu au mois d'avril prochain.

Les pèlerins participeront à la cérémonie commémorative de Varsovie et se rendront également à l'ancien camp de la mort d'Auschwitz.

Les renseignements concernant ce voyage sont donnés au siège de notre Union.

Il est rappelé que ne pourront faire partie de ce pèlerinage que des anciens combattants, membres de notre organisation.

Nos vœux

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Mme

S. MILLER

à l'occasion du mariage de leur fille.

Félicitations et meilleurs vœux à notre camarade et Madame

M. HOFF

à l'occasion des fiançailles de leur fils Albert.

Nos meilleurs vœux aux grands-parents

SARNACKI

à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Sabine.

C'est avec plaisir que nous apprenons que notre camarade

GURFINKEL

membre du Comité de notre Section de St-Quentin vient de fêter son 50^e anniversaire.

Notre Comité lui adresse à cette occasion ses vives félicitations. Bonne santé et de nombreuses années de travail fructueux !

A notre ami Jules ZEDERMAN, de Lyon, nous adressons les meilleurs vœux à l'occasion du mariage de sa fille, Mlle Lucienne, avec M. Michel Latour.

Notre Comité exprime ses meilleurs vœux à notre camarade et Madame

ARONVALD

à l'occasion du mariage de leur fille, Mlle Betty avec M. Saul Philippe.

Le Comité de notre Section de St-Quentin adresse ses meilleurs vœux au camarade et Mme

Jacques ZILBERBERG

à l'occasion de la naissance de leur petit-fils.

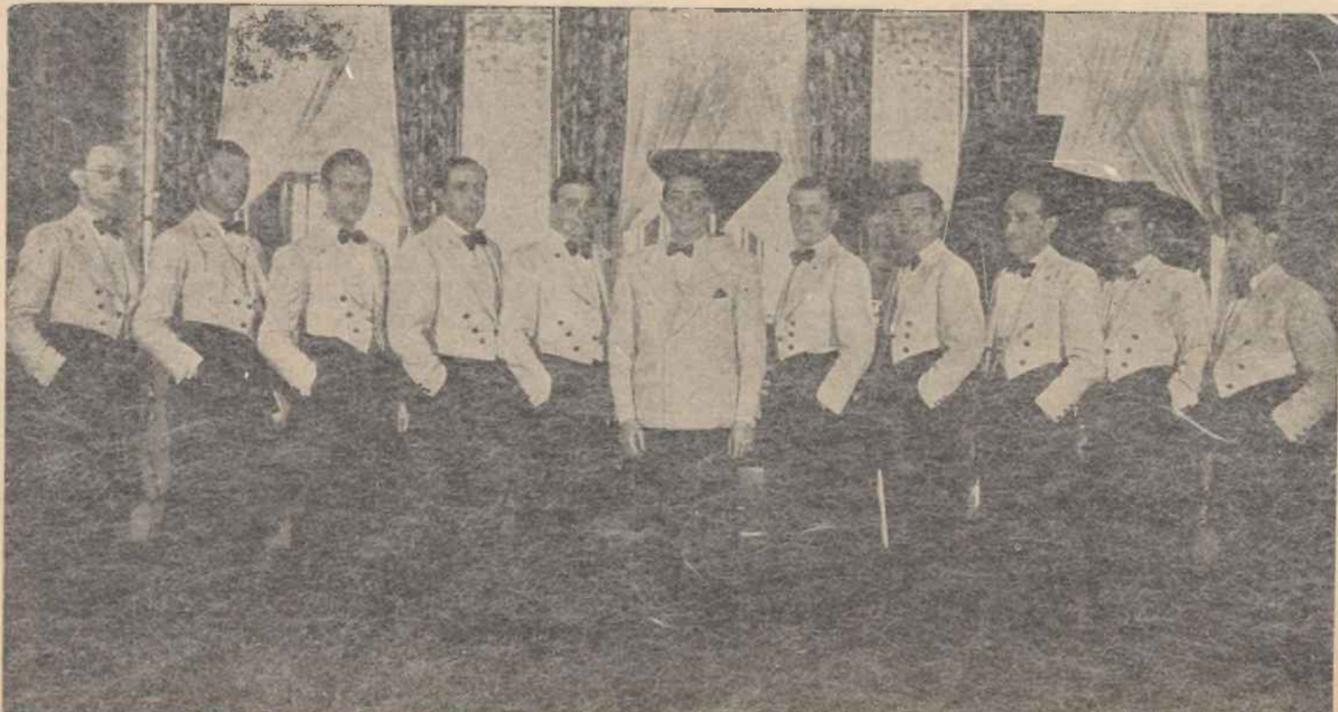
Notre Comité s'associe aux camarades de St-Quentin dans leurs souhaits.

Le Directeur : I. CLEITMAN
Imprimerie Abécé

176, quai de Jemmapes, Paris-10^e

L'Orchestre Jazz-Tango GEORGES THARAUD

sera à notre BAL DE NUIT le 24 Décembre 1961, au Palais d'Orsay



קומט, אלע, אויפז 17=טז יערלעכז נאכט=באל

פון יידישן קאמבאטאנט פארבאנד

זונטיק 24 דעצעמבער

פון 10 אונט ביז 5 פרי
אין די סאלאנעז פון

פארע ד'ארסעי

צוויי גרויסע ארקסטערס

פאמיליע וויניצקי

מיט אירע רייכע אטרקציעס

און

זשארזש טארא

(מאנגע-זשאז)

רייכער בופעט

טאמבאלא

אין נאכט-עסו

רעזערווירט אייערע פלעצער פון פארום

איינטרט-פרייז 12 נייע פראנק.

געוועזענע פראנץ-קעמפער אין אלגע-
מינגעס קאמף, וואס עס פירן די קאמ-
באטאנטן אין פראנקרייך און ווער-
רע דעכט, פאר זייער ווירדע און פאר-
איינפאלטן דעם שלום.

מיינזאמע אינטערעסן פון אלע געווע-
זענע פראנץ-קעמפער און קרבנות פון
נאציזם, און שטרייכט אינטער די
גרויסע פראנץ-קעמפער און צאל-
אקטיווער באמילינג פון די יידישע

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געו. יידישע פראנץ-קעמפער

נאכן מיטינג אין וואנראם און יערלעכן קאנגרעס פון „אופאק“

די אלגעמיינע רעזאלוציע אפגעשטימט אויך דער

פארזאמלונג דעם 29טן נאוועמבער 1962 אין זאל לאוקר'י

קענען אפטייע מאניפעסטירונג, ווי זי
זאל נאר נישט פארקומען.
די אלגעמיינע יערלעכע פארזאמ-
לונג דרוקט אויס, נאר באזונדערס,
אנערקענונג פאר די לעצטע אינציע-
טיוון, וואס דער קאמיטעט האט גע-
נומען, שטעמפלענדיק די ראסנדייט
קרימינאציעס קעגן די אלזשיריאנער.
די פארזאמלונג נעמט אויף מיט
צופרידנקייט דעם באשלוס פון קא-
מיטעט איינצואררענען, אין אפריל
1962, א פעלערדיגאזש קיין ווארשע
און אוישווייז אין צוזאמענהאנג מיטן
19טן יאנואר פון אויפשטאנד אין
ווארשע ווער נעמט.

די אלגעמיינע יערלעכע פארזאמ-
לונג באאויפטראגט דעם נייעם קא-
מיטעט צו שטיין נאכטער ווי ביז
איצט אין ענגן קאנטאקט מיט דער
נאציזם קאמפאניאן באוועגונג, כדי
וויקואמער צו פארטייליקן די גע-
וועזענע פראנץ-קעמפער און קרב-
נות פון די יידישע פראנץ-קעמפער
און ווערלעכע פארזאמלונג שטעלע
מיט צופרידנקייט פעסט, אז דער
פארבאנד האט ווירקסאם פארמידיקט
די רעכט פון די געוועזענע פראנץ-
קעמפער און נאציזם-קרבנות און נאר
באזונדערס די רעכט פון די געווע-
זענע יידישע קריגסגעפאנגענע, קרב-
נות פון ראסנדייט-קרימינאציעס אין
די סאטלאג, וועלכע וועלן איצט ווערן
אנטשעדיקט א דאנק די אומאויפהער-
לעכע באמילינגען פון דער ארגאני-
זאציע.

אונזער לעצטע אלגעמיינע פארזאמלונג אין ארודך מיט א
גלענצנדיקן רעפאלג הן אין דער צאל פון באמיליקמע הן אין
פארלויף, א ברייטערן בארייכט פון דער פארזאמלונג פארענטלעכן
מיר אין דער פראנצויזישער טייל פון דער היינטיקער צייטונג,
מיר ברענגען ווייטער דעם פולן טעקסט פון דער רעזאלוציע,
וואס איז געווארן איינשטימיק אנגענומען דורך דער פארזאמלונג:

ווידיקע געוועלשאפטלעכע אפריי-
מיטעט זאל ווי אמישנעלסן ווערן
א ווירקלעכקייט.
זי שטרייכט אונטער דעם גרויסן
רעפאלג פון דער עסקורסיע קיין
ישראל בעת וועלכער עס איז פארגע-
קומען א קאלעקטיווער באזוך אין יער
הקדושים ווי דער פארבאנד האט שוין
פארפלאנצט קרוב 4,000 ביימער,
ברענגענדיק אזוי ארום צום אויסדרוק
זיינע סאלידאריטעט-פעלין.
די פארזאמלונג דרוקט אויס איר
פולקומע הסכמה מיט דער האנדלונג
און מיט די אינציעטיוון פון פאר-
באנד, וועלכע זיינען אין איינפאלג
מיט די באשלוס פון „אופאק“, קעגן
די געפארן פון דייטשן מיליטאריזם.
קעגן די דייטשע באזעס אין פראנץ-
קרייך, פאר אלגעמיינער אנטוואפענונג,
פאר לייזן די אינציעטיוועס און
שטרייט-פראגן אויף א פרידלעכן אופן
און נאר באזונדערס אין דער פראגע
פון לייזן דעם אלזשיריאנער פראבלעם
דורך אונטערהאנדלונגען.
זי שטרייכט אונטער די וויכטיקייט

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאמ-
לונג פון פארבאנד פון די געוועזענע
יידישע פראנץ-קעמפער, פון 29טן-
נאוועמבער אין זאל לאוקר, בא-
שטימט איינשטימיק דעם פונגא-
ציעלן און פעטיקייט בארייכטן פון
גענעראל-סקערעאר און קאמירער און
דריקט אויס אנערקענונג דעם אפ-
טרעטנדיקן צענטראליזאציעס פאר
דער ברייט-פארזאמלונג אקטיוויטעט
און פאר די רעזולטעט רעוולוטאטן
אויף די פארשידענע נעבימן אין מיט
פון אפגעפלאסענעם יאר.

די אלגעמיינע פארזאמלונג שטעלע
מיט צופרידנקייט פעסט, אז דער
פארבאנד האט ווירקסאם פארמידיקט
די רעכט פון די געוועזענע פראנץ-
קעמפער און נאציזם-קרבנות און נאר
באזונדערס די רעכט פון די געווע-
זענע יידישע קריגסגעפאנגענע, קרב-
נות פון ראסנדייט-קרימינאציעס אין
די סאטלאג, וועלכע וועלן איצט ווערן
אנטשעדיקט א דאנק די אומאויפהער-
לעכע באמילינגען פון דער ארגאני-
זאציע.

די פארזאמלונג דרוקט אויס איר
צופרידנקייט פאר דער אויסגעבריי-
טערטער טעטיקייט אויפן סאטלאג
נעביט און נעמט אויף מיט ענפולאזם
דאס פארשאפן פון אן אייגן הויז, און
פארפליכטעט זיך צו העלפן און אלץ
סאן, אז דער פלאן פון רעאליזירן א



א טייל פון דער טריבונע בעת דער דערעפעינינגס-רעדע פון ד"ר דאנאווסקי

וועגן דער איסשטעלונג פון חורבן, אומקום און העלדישקייט

מויזנס יידן, וואס באשליסן אויפצו-
הויבן די פאן פון רעוואלוציע, דאס
הויבט זיך אן דער אויפשטאנד, וואס
וועט פארבלייבן א גרויסע היסטארי-
שע געשעעניש נישט בלויז צום
כבוד פון יידישן פאלק, נאר אויך
א וויכטיגע געשיכטלעכע ראטע פון
קאמף קעגן נאציזם פון א גרויסער
אינטערנאציאנאלער באדייטונג; א
ביישפיל פון העראיאזם קעגן דער
פערפעקציונירטער מאשיין, וואס דער
היטלעריזם האט אנגעוואנדן קעגן דער
ציוויליזירטער וועלט.
זייער באאלערנט זיינען די קאפיטעס,
פארצייכענונגען, אויפפרופן פון דער
אומלעגאלער פרעסע, ארכיוון, וועגן
קולטורעלן, מוזיקאלישן און טעאטער-
לעבן אין געמא. דאס איז זייער בא-
לערנד, ווייל נישט געקומט אויף די
גרויף, די איבערמאניפעשטע לייזן, די
סקעלעטן, וואס וואלגענן זיך אויף
יעדן ראג, ווערס נעמיט א פאר-
צווייט מיליטעריזען.

וואס דערמאנען אין מיליאנען יידי-
שע לעבנס, ווי בלויז אין ווארשעווער
געמא זיינען אומגעקומען זעקס הונד-
דערט טויזנט יידן - גייט דורך א
שוידער.
זייער ריכטיק האט א יונג גרויכיש
מיינל אין אירם א פאגנ-ביר (ענלעך
צום סאגנ-ביר פון אגא פראנק) זיך
אויסגעדריקט וועגן די נאציזשע גרוי-
לעכקייט: „דאס בלום קאכט פאר
שנאה און ברענט דעם קערפער“.
די אלע פאולען דערמאנען, אז די
נאציזם האבן דערמארדעט פון דעם
2טן אקטאבער 1940, ווען זיי האבן
געעפנט דעם געמא אין אים מערדע-
ריש פארמויערע דעם 15טן נאוועמ-
בער פון זעלבן יאר, ביז מאי 1943
600,000 יידן: מענער, פרויען, קינד-
ער און אלטע לייט.
זיי האבן זיי אויסגעמארדעט דורך
הונגער און קראנקייטן; דורך דער-
שיסן און פארברענען.
די דיאגראמעס באווייזן ווי אזוי זיי
אויסגעהונגערטע פארמוטשטעט יידן
זיינען געפאלן ווי די פליגן, פון 150
מיליאן און וואך שטייגט די צאל אויף
500 מיליאן א טאג. הימלער דער-
קלערט: „דער אנטווערטיקער איז
דער אופן ווי אזוי זיך צו באפרייען
פון די לייזן, דאס איז נישט קיין פיר-
לאזאפיע אדער א מאראל, דאס איז
בלויז א פראגע פון וויכטיקייט“.
און אזוי האבן די נאציזשע מער-
דער, גערייניקט און געוויכערט,
אין אנהויב 1943 זיינען מער ניש-
טאן אין ווארשעווער געמא ווי 80

וואס מער מיר דערווייטערן זיך פון
דער גרויזאמער קאמפאטראפע, בא-
רייכערט זיך די חורבן-ליטעראטור
און די האקומענטאציע וועגן געמא-
סיד.
מיר האבן נאר באזונדערס די לעצ-
טע צייט צו פארצייכענען א סך אויס-
נעצייכנטע פילמען איבערן דייטשן
נאציזם, וואס פראגן ביי א ויער
גרויסן צושיטטער אויפצופענען די
אייגן ביי מיליאנען מענשן אויב זיי
האבן נאך געווייפלט אין דער גא-
נציער בעכטיגע די דאזיקע פילמען
זיינען: „קאפאק“, „לאגאלאק“, „אין
דער צייט פון געמא“.
דער לעצטער פילם שילדערט די
געשעענישן פון 1939 ביז מאי 1943
אין ווארשעווער געמא.
דער דאזיקער פילם, וואס ווערט
געוויזן אין פארום, פאלט זיך גראד
צונויף מיט דער אויסשטעלונג אין
בערן חורבן, אומקום און ווידער-
שפאנד פון די געמא אין די מזרח-
איראפעאישע לענדער, וואס איז
לעצטנס איינגעארדנט געווארן, אין
בנין פון „מעמאריאל“ פארן אומ-
באקאנטן יידישן מארטידער“.
עס איז דערפאר געווען זייער א
נומע אינציעטיוו פון אונדזער פאר-
באנד צו ארגאניזירן א קאלעקטיוון
באזוך.
יערעס מאל, ווען מען באמראכט
די דאזיקע פאולען, דיאגראמעס, ביל-
דער, קאפיטעס, די פארברענטע ספר-
תורות, די קינדער-שיכעלעך, און די
זעלמענע פארבליבענע קעגנשאנדיק,

ארגאניזירט דורך דעפארטירט-פארבאנד זונטיק, דעם 17-טן דעצעמבער 3 נאכטיאג אנדענק-צעמאניע אויך בער-לאשעז

רופט אלע זיינע מיטגלידער זיך צאל-
הייך צו באמיליקן.
**קעגן דיסקרימינאציע לגבי
די יידן אין עגיפטן**
א פאלגענדיקע צוגאברענגענע
אין אפגעשטימט געווארן אויף דער
אלגעמיינער פארזאמלונג:
„די אלגעמיינע פארזאמלונג פרא-
טעסטירט אמשארפסטן קעגן די סיס-
טעמאטישע דיסקרימינאציעס לגבי
יידן אין עגיפטן, וואס איז נאכאמא-
געקומען צום אויסדרוק אין
צוזאמענהאנג מיט די קאנפוסקאציעס
פון יידישע פארמעגנס“.

דער פארבאנד פון די געוועזענע
יידישע דעפארטירטע ארגאניזירט,
זונטיק, דעם 17טן דעצעמבער, 3
נאכטיאג, אויף פער-לאשעז, די
פראנצויזישע אגודת-צערמאנע
לכבוד די 48 יידישע ערבינקעס, וואס
זענען דערשאסן געווארן דורך די
נאציזשע מערדער, צוזאמען מיט 52
פראנצויזישע פארטיקאטן, דעם 15טן
דעצעמבער 1941.

דער יידישער קאמבאטאנט-פאר-
באנד, וועלכער וועט, ווי אלע יאר,
זיין פארטרעט, אויף דער דאזיקער
צערעמאניע מיט א דעלעגאציע און
מיט דער פאן פון דער ארגאניזאציע.

באושריבט אייד אויבן פעלערדיגאזש קיין וואדעש און קיין אוישוויץ

טונגס-לאגער פון אוישוויץ, האט א-
רויסערופן א גרויסן אנטערעס
צווישן אונדזערע מיטגלידער.
די דאזיקע ריזע וועט פארקומען
אין חודש אפריל אין צוזאמענהאנג
מיטן 19טן יאנואר פון אויפשטאנד
אין ווארשעווער געמא און איז רע-
זערווירט אויסשליסלעך פאר געוועזע-
נע פראנץ-קעמפער, מיטגלידער פון
פארבאנד.
עס ווערן געמאכט באמילונגען, כדי
צי באקומען די בעסטע באדייטונגען
און צוגענלעכע פרייזן, די איינשריי-
בונגען וועלן זיך אנהויבן אין חודש
יאנואר, וואס שייך די באדייטונגען,
וועלן די אינפארמאציעס געגעבן ווערן
אין דער יידישער פרעסע.

דער פעלערדיגאזש, וואס אונדזער
פארבאנד האט באשלאסן צו ארגאני-
זירן דעם קומענדיקן פריילינג, קיין
ווארשע און אין געוועזענעם אויסראך

וונשן פאר חברים

די אלגעמיינע פארזאמלונג האט
אויבערנעשטיקט די ווארעמסטע וונשן
פון א שנעל געזונט ווערן די מיט-
גלידער ווייל עס געבט און
לערמאן, וואס געפינען זיך
אין אפרויהווי און האט באגרייבט די
אנוועזנהייט פון ח' העגליעק
גאלדשאל, וואס האט דורכ-
געמאכט שווערע אפעראציעס.